

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	63 (1983)
Heft:	4: L'industrie suisse en France
 Artikel:	La contribution de la Suisse à l'industrie française : étude statistique sur l'industrie suisse en France
Autor:	Cerjat, Bénédict de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-886558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La contribution de la Suisse à l'industrie française

Étude statistique sur l'industrie suisse en France

AVANT-PROPOS

Le débat sur l'indépendance économique nationale de la France ne date pas d'hier.

La politique de libéralisation des échanges extérieurs suivie par la France depuis plus de vingt ans s'est traduite par un développement croissant des exportations et des investissements français à l'étranger et, symétriquement, par une augmentation des importations de biens et services étrangers et une croissance presque ininterrompue de la pénétration des capitaux étrangers sur le sol français. Que ce soit sous forme de créations d'entreprises à capitaux étrangers, de prises de participation étrangère dans des sociétés existantes ou de rachats d'entreprises, les investissements étrangers en France sont devenus petit à petit des événements familiers de la vie économique.

Mais la France est restée méfiante. N'y avait-on pas vu éclore, déjà au cours des années 60, une abondante littérature visant à sensibiliser l'opinion sur le déferlement des capitaux américains en Europe. En 1981, le Conseil économique et social s'est demandé s'il n'y avait pas trop d'investissements étrangers en France. Et il a répondu en partie, quand il a constaté que la France se situait, avec un taux de pénétration de son industrie manufacturière de 23,6 %, en tête des six pays les plus fortement industrialisés du monde à économie de marché (U.S.A., Japon, R.F.A., Grande-Bretagne, Suède et France).

Dans quelle mesure peut-on parler, dans ces conditions, de la contribution de la Suisse à l'industrie française ?

Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, considérer que la Suisse a utilisé la France comme un terrain de manœuvre où son industrie, conquérante, pouvait gagner les batailles que sa puissance politique et militaire limitée (depuis Marignan !) lui interdisait même d'imaginer ?

Non. Les 110 000 emplois offerts par les entreprises industrielles françaises à participation suisse, les 7 milliards de francs de salaires qu'ils représentent chaque année, le milliard de francs d'investissements réalisés bon an mal an par ces entreprises, comme les 5 milliards de francs d'exportations qu'elles enregistrent chaque année constituent une véritable contribution à l'industrie française et à l'économie de ce pays en général.

Nous nous efforcerons de montrer ici l'importance et la valeur de cet apport, non négligeable dans la période de crise économique actuelle.

Notre exposé sera d'abord statique, ensuite dynamique. A une étude de la situation des implantations industrielles suisses en France au début de l'année 1981 correspondra en effet, dans une seconde partie, une observation de l'évolution de la part de la Suisse dans les investissements industriels étrangers en France au cours des vingt-cinq dernières années.

REMARQUE PRÉLIMINAIRE

L'évaluation de l'importance des investissements directs étrangers en France se heurte à une série de difficultés qui tiennent à l'hétérogénéité des données existantes et à leur insuffisance.

Trois types de données peuvent, en effet, être utilisées : d'une part, celles qui sont fournies par la balance des paiements, d'autre part, celles qui peuvent être fournies par le Ministère de l'Économie et des Finances à l'occasion des demandes d'autorisation ou de déclarations faites par les investisseurs étrangers ; enfin, des données obtenues à partir des recensements effectués par des organismes spécialisés divers : DATAR, DAFSA, banques, etc.

Depuis une dizaine d'années, le Ministère de l'Industrie et de la Recherche exploite de manière systématique ces diverses sources. Le *Service d'Étude des Stratégies et des Statistiques Industrielles (SESSI)*, qui en dépend, a publié chaque année depuis 1977 un Recueil statistique sur l'implantation étrangère dans l'industrie française, toujours avec un petit décalage dans le temps.

Le document le plus récent, paru au mois d'octobre 1983, s'intitule « *9 ans d'implantation étrangère dans l'industrie 1^{er} janvier 1973-1^{er} janvier 1981* ». Il est très complet ; notre étude s'en inspire beaucoup et s'y réfère souvent.

Nos autres sources sont énumérées à la fin de ce travail.



CIBA-GEIGY

exerce ses activités sur les cinq continents,
compte des sociétés dans plus de **50** pays
et occupe près de **80 000** collaborateurs.

Son chiffre d'affaires en 1982
s'est élevé à **13,80 milliards de francs suisses**

Les **8,5 %** de ce chiffre d'affaires, consacrés à la **recherche**,
situent Ciba-Geigy
parmi les plus grands de la chimie mondiale.

CIBA-GEIGY

1^{er} Groupe chimique suisse
10^e Entreprise chimique mondiale

1^{ère} partie : L'industrie suisse en France en 1981

Avant d'examiner la part de la Suisse dans les entreprises industrielles françaises à participation étrangère, il convient de situer ces entreprises à participation étrangère dans l'ensemble de l'industrie française.

1. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES FRANÇAISES A PARTICIPATION ÉTRANGÈRE EN 1981

a) La part des entreprises à participation étrangère dans l'industrie française

D'après les statistiques du Ministère de l'Industrie, il y avait en France, au début de l'année 1981, 2 196 entreprises à participation étrangère supérieure à 20 % du capital social. Sachant qu'il y avait à ce moment 24 390 entreprises industrielles employant plus de vingt personnes, il apparaît donc, du point de vue du nombre d'entreprises, que la pénétration étrangère dans l'industrie française s'élevait à 9,0 % du total des entreprises industrielles.

Si l'on prend comme critère les effectifs employés par les entreprises industrielles à participation étrangère, on constatera que ces 2 196 entreprises employaient 812 000 personnes, soit 18,5 % des effectifs salariés dans l'industrie française.

Moins de 10 % des entreprises ; près de 20 % des effectifs salariés... Nous pouvons en déduire, de manière générale, que les entreprises étrangères qui font en France des investissements directs dans le domaine industriel ont tendance à s'engager dans de grandes unités de production et sont plutôt absentes du créneau des petites et moyennes industries (PMI).

Mais ce qui nous semble plus important, c'est que ces 18,5 % des salariés de l'industrie française employés par des entreprises à participation étrangère gagnaient des rémunérations représentant, globalement, 20,3 % de la masse salariale de l'industrie française. Les entreprises industrielles étrangères implantées en France paient donc des salaires plus élevés que la moyenne française. Les statistiques du Ministère de l'Industrie (tabl. 1) montrent que le salaire annuel moyen dans les industries françaises à participation étrangère était en 1980 de

71 400 francs français (soit au cours de l'époque environ 28 560 francs suisses par an), alors que le salaire annuel moyen dans l'ensemble de l'industrie française s'élevait à 65 200 francs français (soit environ 26 080 francs suisses par an).

Il paraît également intéressant de noter que les entreprises industrielles françaises à participation étrangère ont un chiffre d'affaires global représentant 26,6 % du chiffre d'affaires de l'indus-

trie française, et que leur part aux exportations françaises atteint 28,4 % du total des exportations de ce pays. M. Jean-Paul François, dans son étude récente sur « 9 ans d'implantation étrangère dans l'industrie 1^{er} janvier 1973-1^{er} janvier 1981 », souligne à ce sujet (p. 11) que « les ventes par personne sont notablement plus élevées (556 000 FF) pour les entreprises à participation étrangère que pour les entreprises à capitaux français ».

Le concept d'implantation étrangère

La réglementation sur les investissements étrangers en France est basée sur la notion de « contrôle ». Selon les termes du Décret du 27 janvier 1967 sur le contrôle des investissements étrangers en France, sont considérés comme investissements étrangers directs :

- a. l'achat, la création ou l'extension de fonds de commerce, de succursale ou de toute entreprise à caractère personnel ;
- b. toutes autres opérations, lorsque, seules ou à plusieurs, concomitantes ou successives, elles ont pour effet de permettre à une ou plusieurs personnes non résidentes le contrôle d'une société industrielle, agricole, commerciale, financière ou immobilière quelle que soit la forme, ou d'assurer l'extension d'une telle société déjà sous leur contrôle. »

Encore convient-il de définir le seuil de participation au-dessus duquel il y a contrôle.

Certains pays considèrent qu'il n'y a contrôle que lorsque l'investisseur détient plus de 50 % du capital de l'entreprise ou du bien. D'autres ont retenu des taux plus bas, le plus souvent 20 % ou 25 %, conscients qu'une participation minoritaire de cette importance suffit le plus souvent pour contrôler une société.

En France, on considère dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 20 % par l'étranger.

Ce chiffre est arbitraire : il peut y avoir contrôle avec une participation inférieure à 20 % (par exemple lorsque la participation est assortie de conventions diverses telles que des contrats de commercialisation, des conventions de licence ou d'assistance technique ou l'octroi de garanties) comme il peut ne pas y avoir contrôle avec une participation supérieure à 20 % (par exemple quand d'autres actionnaires détiennent des participations du même ordre, voire majoritaires).

C'est néanmoins celui qui sera retenu ici. Pour affiner le constat, on distinguera :

- les cas où le contrôle est certain, lorsque la participation est supérieure à 50 % (participations majoritaires) ;
- les cas où il y a une forte influence étrangère, quand la participation est comprise entre 20 % et 50 % (participations minoritaires) ;
- les cas où la participation étrangère constitue un simple placement financier et ne traduit pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise, c'est-à-dire au-dessous du seuil de 20 %.

Dans notre étude, les entreprises à participation étrangère sont donc toutes celles dans le capital desquelles des non-résidents détiennent plus de 20 % du capital. Notons que la participation étrangère peut être directe ou indirecte : seront aussi considérées comme entreprises à participation étrangère les entreprises françaises dans lesquelles une part du capital est détenue par d'autres entreprises françaises elles-mêmes à participation étrangère.

Tableau 1

Part des entreprises à participation étrangère dans l'industrie française

Principales caractéristiques	Nombres absolus					Pourcentages				
	Entreprises à participation étrangère			Entreprises à capitaux français	Ensemble de l'industrie	Entreprises à participation étrangère			Entreprises à capitaux français	Ensemble de l'industrie
	Maj.	Min.	Maj. + Min.			Maj.	Min.	Maj. + Min.		
Nombre d'entreprises	1.792	404	2.196	22.194	24.390	7,3 %	1,7 %	9,0 %	91,0 %	100 %
Effectifs (milliers de personnes)	662	150	812	3.559	4.371	15,1 %	3,4 %	18,5 %	81,5 %	100 %
Rémunérations (millions FF)	47.376	10.570	57.946	226.793	284.739	16,6 %	3,7 %	20,3 %	79,7 %	100 %
Par personne employée (milliers FF) ...	71,6	70,6	71,4	63,7	65,2					
Ventes hors taxes (millions FF)	388.491	62.845	451.336	1.244.308	1.695.644	22,9 %	3,7 %	26,6 %	73,4 %	100 %
Par personne employée (milliers FF) ...	586,9	419,6	556,0	349,6	388,0					
Excédent brut d'exploitation (millions FF)	32.125	5.195	37.320	113.113	150.433	21,3 %	3,5 %	24,8 %	75,2 %	100 %
Par personne employée (milliers FF) ...	48,5	34,7	46,0	31,8	34,4					
Investissements (millions FF)	16.515	2.706	19.221	81.321	100.542	16,4 %	2,7 %	19,1 %	80,9 %	100 %
Par personne employée (milliers FF) ...	24,9	18,1	23,7	22,8	23,0					
Exportations (millions FF)	87.040	16.089	103.129	260.347	363.476	24,0 %	4,4 %	28,4 %	71,6 %	100 %
Par personne employée (milliers FF) ...	131,5	107,4	127,0	73,2	83,2					

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

(350 000 FF) », expliquant cette divergence très forte par « la présence relativement plus marquée des entreprises étrangères dans des secteurs où l'intensité capitaliste est élevée ».

Voyons maintenant si la pénétration des seules entreprises industrielles à participation étrangère majoritaire (soit, selon nos définitions, des entreprises dont plus de 50 % du capital est en mains étrangères) est aussi importante.

D'une manière générale, on peut remarquer que 82 % des entreprises industrielles françaises à participation étrangère font l'objet d'une participation majoritaire, que le critère de référence soit le nombre des entreprises ou les effectifs employés. Cela tend à prouver que les investisseurs étrangers préfèrent les modes de participation permettant un véritable contrôle de l'entreprise.

Notons encore que les 1 792 entreprises industrielles françaises à participation étrangère majoritaire (7,3 % des entreprises industrielles en France) occupent 662 000 personnes (15,1 % des effectifs salariés de l'industrie française) et ont un chiffre d'affaires représentant

22,9 % du chiffre d'affaires total de l'industrie française. Leur part aux exportations françaises atteint 24 % du total des ventes à l'étranger de produits fabriqués en France.

b) L'implantation régionale des entreprises industrielles françaises à participation étrangère

Si l'on considère les effectifs salariés des entreprises industrielles à participation étrangère supérieure à 20 % du capital social et qu'on les compare, région par région, avec les effectifs totaux des établissements industriels français, on constate que les capitaux étrangers manifestent une nette préférence pour certaines régions.

Par référence à une pénétration de 18,5 % sur l'ensemble de la France (en termes d'effectifs employés), on observe que l'Est de la France, la Picardie et l'Ile-de-France accueillent une proportion d'entreprises à participation étrangère supérieure à la moyenne.

Il est intéressant de noter que la Région Rhône-Alpes n'attire qu'assez modestement les capitaux étrangers. Quant aux régions de la France « non

industrielle », c'est-à-dire celles situées à l'ouest de la ligne Le Havre-Marseille, elles sont également moins touchées par les investissements industriels étrangers.

L'attraction de l'Est de la France et de l'Ile-de-France se manifeste de manière très diverse selon le pays d'origine des investissements. On verra plus loin que l'Alsace et la Lorraine ont attiré de façon toute particulière – et compréhensible – les capitaux allemands et suisses. De même, les investissements industriels étrangers dans les régions du Nord, de la Picardie et de la Champagne émanent en grande partie de sociétés belges et britanniques.

c) L'origine des participations étrangères dans l'industrie française

Au 1^{er} janvier 1981, le pays qui représentait la plus forte implantation étrangère dans l'industrie française était les États-Unis, avec un peu plus de 23 % du nombre total d'entreprises à participation étrangère, plus de 33 % des effectifs qu'elles emploient et plus de 36 % des ventes qu'elles réalisent.

L'Allemagne fédérale est le second investisseur industriel en France avec

près de 20 % des entreprises à participation étrangère, plus de 15 % des effectifs qu'elles emploient et plus de 11 % des ventes qu'elles réalisent. La Suisse arrive en troisième position. Nous reviendrons plus loin, avec quelques détails, sur sa part au nombre des entreprises industrielles étrangères (15,3 %), des effectifs employés (11,5 %) et des ventes réalisées en 1980 (6,9 %).

Relevons ici que la Belgique et la Grande-Bretagne occupent également une place importante parmi les investisseurs industriels en France, avec chacune plus de 10 % des entreprises à participation étrangère.

En nombre d'entreprises, les États-Unis (514), l'Allemagne fédérale (437), la Suisse (336), la Belgique (262), et la Grande-Bretagne (258) réunis regroupent 82 % des entreprises industrielles françaises à participation étrangère.

Il est intéressant de remarquer que l'Italie, qui joue un rôle primordial dans le commerce extérieur de la France (2^e fournisseur et 2^e client en 1982), ne représente que 2,7 % des entreprises industrielles à participation étrangère (2,6 % des salariés et 3 % des ventes). Quant au Japon, sa part aux investissements industriels en France est encore pour le moment négligeable, les entreprises japonaises s'étant contentées pendant longtemps de créer en France les structures commerciales nécessaires pour la diffusion de leurs produits sur ce marché.

On peut en fait réduire à huit les pays qui ont investi de façon notable dans l'industrie française : d'abord les États-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse, la Grande-Bretagne et la Belgique, et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, la Suède et l'Italie.

Il n'est pas sans intérêt de considérer vers quels secteurs s'orientent les capitaux étrangers originaires de chacun des pays indiqués. On constate alors que certains pays investissent de façon très sélective dans certaines branches, en négligeant plus ou moins largement les autres. C'est le cas de la Suède, présente essentiellement dans les secteurs de la construction électrique et de la mécanique de précision ; c'est aussi le cas des Pays-Bas, présents surtout dans le secteur de la construction électrique grâce aux différentes filiales du groupe Philips. Les autres pays ont des participations plus variées : présents dans presque tous les secteurs de l'industrie française, leur pénétration plus importante dans certains domaines traduit le dynamisme de ces derniers dans

CARTE 1

Part des effectifs industriels de chaque région française employés dans des entreprises à participation étrangère (1981)

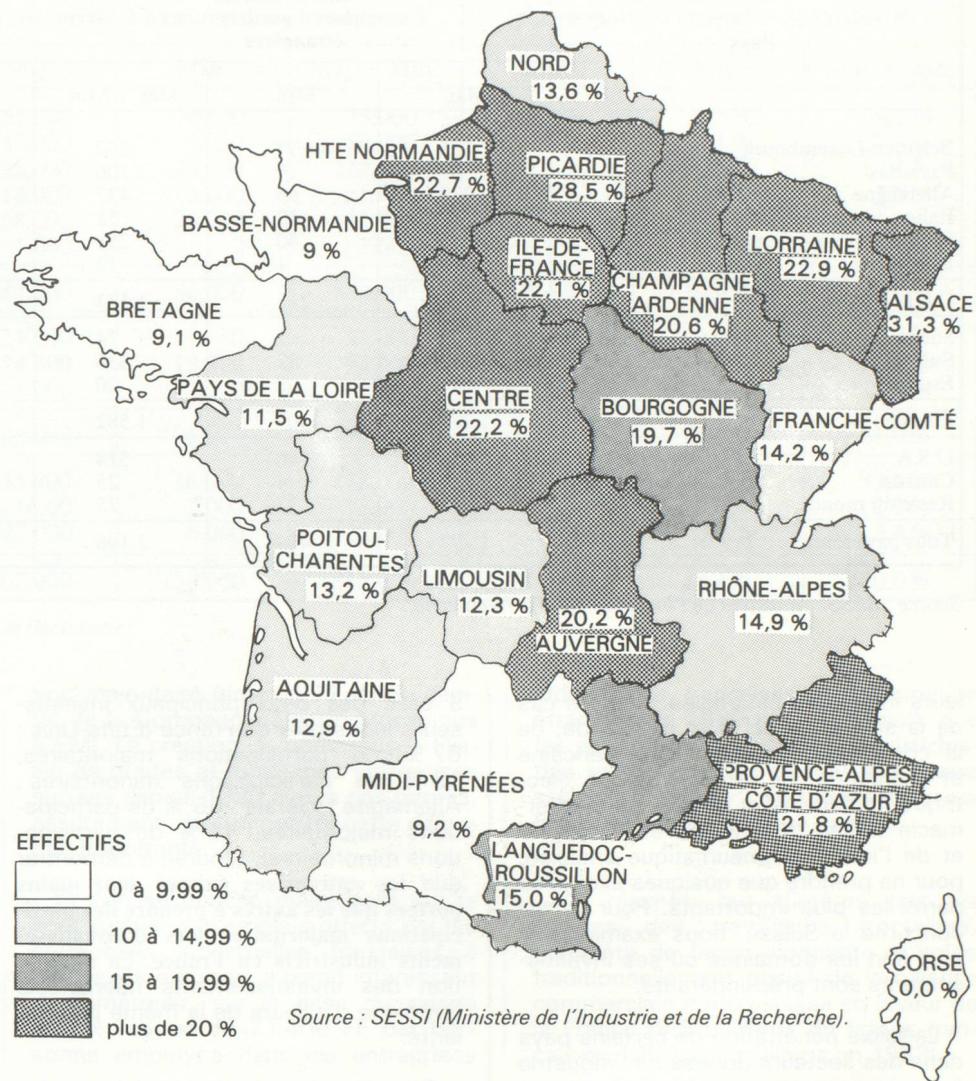


Tableau 2

Origine des participations étrangères dans l'industrie française au 1^{er} janvier 1981

Répartition des effectifs employés dans les entreprises industrielles à participation étrangère

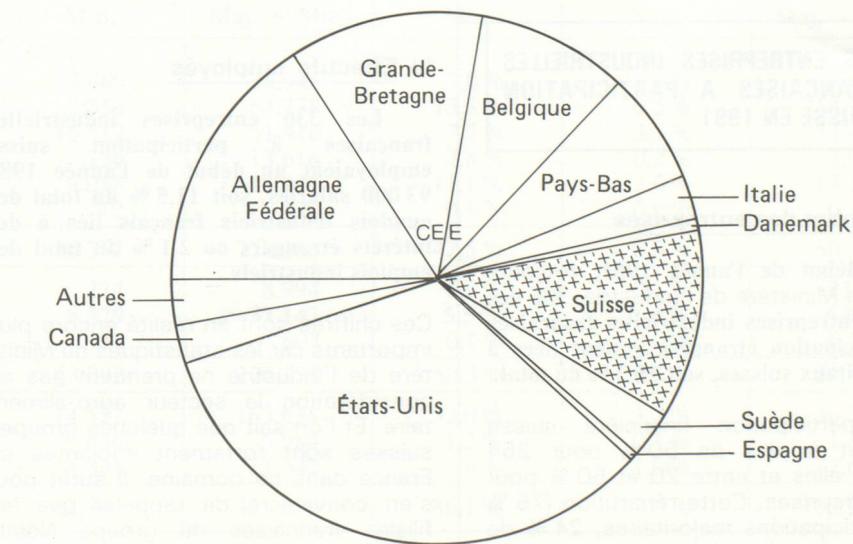


Tableau 3

Répartition en nombre des entreprises industrielles selon le degré de participation étrangère et les principaux pays investisseurs (1981)

Pays	Nombres absolus Entreprises à participations étrangères			Pourcentages (par rapport à l'ensemble de l'industrie)		
	Maj.	Min.	Maj. + Min.	Maj.	Min.	Maj. + Min.
Belgique-Luxembourg	185	77	262	8,4 %	3,5 %	11,9 %
Pays-Bas	87	19	106	4,0 %	0,9 %	4,9 %
Allemagne	372	65	437	16,9 %	3,0 %	19,9 %
Italie	48	10	58	2,2 %	0,5 %	2,7 %
Royaume-Uni	218	40	258	9,9 %	1,8 %	11,7 %
Danemark	11	1	12	0,5 %	0,0 %	0,5 %
C.E.E.	921	212	1.133	41,9 %	9,7 %	51,6 %
Suède	72	2	74	3,3 %	0,1 %	3,4 %
Suisse	254	82	336	11,6 %	3,7 %	15,3 %
Espagne	12	8	20	0,5 %	0,4 %	0,9 %
Europe	1.275	307	1.582	58,1 %	13,9 %	72,0 %
U.S.A.	448	66	514	20,4 %	3,0 %	23,4 %
Canada	21	4	25	0,9 %	0,2 %	1,1 %
Reste du monde	48	27	75	2,2 %	1,3 %	3,5 %
Tous pays réunis	1.792	404	2.196	81,6 %	18,4 %	100,0 %

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

leurs industries nationales. C'est le cas de la sidérurgie belge et allemande, de la construction automobile américaine et allemande, de la construction électrique américaine et suisse, de la pharmacie suisse, américaine et allemande et de l'industrie pneumatique anglaise, pour ne prendre que quelques exemples parmi les plus importants. Pour ce qui concerne la Suisse, nous examinerons plus loin les domaines où ses investissements sont prépondérants.

La faible pénétration de certains pays dans des secteurs donnés de l'industrie française, par exemple l'Allemagne pour la construction électrique, peut traduire par ailleurs une stratégie de ces pays tournée vers l'exportation plutôt que vers les implantations à l'étranger.

à celle des deux principaux investisseurs industriels en France (États-Unis : 87 % de participations majoritaires, 13 % de participations minoritaires ; Allemagne fédérale : 85 % de participations majoritaires, 15 % de participations minoritaires), tendrait à démontrer que les entreprises suisses sont moins portées que les autres à prendre des participations majoritaires lors d'investissements industriels en France. La répartition des investissements néerlandais témoigne d'ailleurs de la même particularité.

On verra plus loin qu'à part les entreprises des secteurs de la construction électrique, de la chimie et de l'industrie agro-alimentaire, les entreprises industrielles françaises à participation suisse sont essentiellement des petites et moyennes entreprises.

b) Effectifs employés

Les 336 entreprises industrielles françaises à participation suisse emploient au début de l'année 1981 93 000 salariés, soit 11,5 % du total des emplois industriels français liés à des intérêts étrangers ou 2,1 % du total des emplois industriels.

Ces chiffres sont en réalité encore plus importants car les statistiques du Ministère de l'Industrie ne prennent pas en considération le secteur agro-alimentaire. Et l'on sait que quelques groupes suisses sont fortement implantés en France dans ce domaine. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que les filiales françaises du groupe Nestlé emploient actuellement en France plus

de 14 000 personnes dans une trentaine d'établissements différents. Jacobs-Suchard emploie pour sa part plus de 2 000 personnes en France. Si l'on ajoute à ces deux « géants » de l'industrie agro-alimentaire les filiales françaises des autres entreprises suisses du secteur (Lindt et Sprüngli, Klaus, etc.), on peut évaluer à 17 000 les emplois français liés à des intérêts suisses dans le secteur agro-alimentaire.

Avec 110 000 salariés, la Suisse est ainsi le 3^e employeur étranger en France, après les États-Unis et l'Allemagne fédérale.

Il y a lieu de rappeler ici que plus de 47 000 travailleurs frontaliers français sont actuellement employés en Suisse, ce qui porte en fait à 157 000 le nombre des salariés français employés par des entreprises suisses (sans compter les nationaux français résidant en Suisse).

Comme nous le verrons plus loin, les 110 000 salariés employés dans des entreprises françaises à participation suisse travaillent principalement dans les secteurs de la construction électrique, de l'équipement industriel, de la parachimie, de l'industrie de la chaussure et de l'industrie textile, sans oublier bien évidemment celui de l'industrie agro-alimentaire, cité plus haut et de loin le plus important.

Ce chiffre de 110 000 personnes a sans doute sensiblement diminué depuis 1981. D'une part, les entreprises industrielles françaises à participation suisse ont, comme les autres,

2. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES FRANÇAISES A PARTICIPATION SUISSE EN 1981

a) Nombre des entreprises

Au début de l'année 1981, toujours selon le Ministère de l'Industrie, 336 des 2 196 entreprises industrielles françaises à participation étrangère étaient liées à des capitaux suisses, soit 15,3 % du total.

La participation financière suisse s'élevait à plus de 50 % pour 254 d'entre elles et entre 20 et 50 % pour 82 entreprises. Cette répartition (76 % de participations majoritaires, 24 % de participations minoritaires), comparée

Tableau 4

Répartition des effectifs des entreprises industrielles selon le degré de participation étrangère et les principaux pays investisseurs (1981)

Pays	Nombres absolus Entreprises à participations étrangères			Pourcentages (par rapport à l'ensemble de l'industrie)		
	Maj.	Min.	Maj. + Min.	Maj.	Min.	Maj. + Min.
Belgique-Luxembourg.....	55.000	20.000	75.000	6,7 %	2,5 %	9,2 %
Pays-Bas.....	47.000	9.000	56.000	5,9 %	1,1 %	7,0 %
Allemagne.....	98.000	30.000	128.000	12,1 %	3,6 %	15,7 %
Italie.....	18.000	3.000	21.000	2,2 %	0,4 %	2,6 %
Royaume-Uni.....	68.000	24.000	92.000	8,4 %	3,0 %	11,4 %
Danemark.....	1.000	0	1.000	0,1 %	0,0 %	0,1 %
C.E.E.....	287.000	86.000	373.000	35,4 %	10,6 %	46,0 %
Suède.....	24.000	0	24.000	2,9 %	0,0 %	2,9 %
Suisse.....	74.000	19.000	93.000	9,2 %	2,3 %	11,5 %
Espagne.....	1.000	0	1.000	0,1 %	0,1 %	0,2 %
Europe.....	389.000	106.000	495.000	47,9 %	13,1 %	61,0 %
U.S.A.....	235.000	36.000	272.000	29,0 %	4,4 %	33,4 %
Canada.....	16.00	2.000	18.000	2,0 %	0,2 %	2,2 %
Reste du monde.....	22.000	6.000	28.000	2,7 %	0,7 %	3,4 %
Tous pays réunis	662.000	150.000	812.000	81,6 %	18,4 %	100,0 %

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

été touchées par la crise économique et ont dû réduire leurs effectifs ; d'autre part, un des principaux groupes suisses implantés en France, Brown Boveri et Cie (BBC), qui occupait environ 9 600 personnes dans ce pays, s'est retiré presque totalement de France au début de l'année 1983 (la nouvelle société BBC-France n'occupe plus aujourd'hui que 1 700 personnes environ), à la suite de la résiliation du contrat de licence qui liait Alsthom-Atlantique et BBC depuis 1977 dans le domaine des turbo-alternateurs et la cession par BBC à Alsthom-Atlantique de sa participa-

tion majoritaire (environ 72 %) du capital de la Compagnie Electro-Mécanique (CEM). La création de nombreuses filiales de petites et moyennes entreprises suisses depuis 1980 n'aura pas permis, assurément, de compenser cette défection importante.

Si l'on se penche maintenant sur le coût salarial des emplois offerts par les entreprises industrielles françaises à participation suisse, il paraît intéressant de remarquer, sur la base du salaire annuel moyen de 71 400 FF par personne employée dans les entreprises

industrielles françaises à participation étrangère en 1980 (voir plus haut), que les entreprises industrielles à participation suisse ont versé en 1980 une masse salariale d'environ 7,3 milliards de francs français à des travailleurs français.

Ce résultat, qui n'intègre pas les salaires des travailleurs frontaliers, complète de façon éloquente le solde traditionnellement positif de la balance commerciale franco-suisse en faveur de la France (9,2 milliards de francs français en 1980, 8,9 milliards en 1982).

Tableau 5

Répartition du montant des ventes des entreprises industrielles selon le degré de participation étrangère et les principaux pays investisseurs (1981)

En millions de francs

Pays	Nombres absolus Entreprises à participations étrangères			Pourcentages (par rapport à l'ensemble de l'industrie)		
	Maj.	Min.	Maj. + Min.	Maj.	Min.	Maj. + Min.
Belgique-Luxembourg....	31.486	7.460	38.946	7,0 %	1,6 %	8,6 %
Pays-Bas.....	62.184	2.554	64.738	13,8 %	0,5 %	14,3 %
Allemagne.....	34.904	16.512	51.416	7,7 %	3,7 %	11,4 %
Italie.....	12.860	756	13.616	2,8 %	0,2 %	3,0 %
Royaume-Uni.....	49.867	9.058	58.925	11,1 %	2,0 %	13,1 %
Danemark.....	408	12	420	0,1 %	0,0 %	0,1 %
C.E.E.....	191.709	36.352	228.061	42,5 %	8,0 %	50,5 %
Suède.....	8.720	274	8.994	1,9 %	0,1 %	2,0 %
Suisse.....	24.764	6.379	31.143	5,5 %	1,4 %	6,9 %
Espagne.....	471	136	607	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Europe.....	226.881	43.292	270.173	50,3 %	9,6 %	59,9 %
U.S.A.....	149.086	14.552	163.638	33,0 %	3,2 %	36,2 %
Canada.....	5.348	636	5.984	1,2 %	0,1 %	1,3 %
Reste du monde.....	7.176	4.366	11.542	1,6 %	1,0 %	2,6 %
Tous pays réunis	388.491	62.845	451.336	86,1 %	13,9 %	100,0 %

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

Tableau 6

Répartition du montant des investissements des entreprises industrielles selon le degré de participation étrangère et les principaux pays investisseurs (1981)

En millions de francs

Pays	Nombres absolus Entreprises à participations étrangères			Pourcentages (par rapport à l'ensemble de l'industrie)		
	Maj.	Min.	Maj. + Min.	Maj.	Min.	Maj. + Min.
Belgique-Luxembourg....	929	198	1.127	4,8 %	1,1 %	5,9 %
Pays-Bas.....	1.826	156	1.982	9,5 %	0,8 %	10,3 %
Allemagne	1.376	590	1.966	7,1 %	3,1 %	10,2 %
Italie	3.313	5	3.318	17,3 %	0,0 %	17,3 %
Royaume-Uni.....	1.066	333	1.399	5,6 %	1,7 %	7,3 %
Danemark	45	0	45	0,2 %	0,0 %	0,2 %
C.E.E.....	8.555	1.282	9.837	44,5 %	6,7 %	51,2 %
Suède	288	11	299	1,5 %	0,1 %	1,6 %
Suisse.....	880	216	1.096	4,6 %	1,1 %	5,7 %
Espagne	10	6	16	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Europe	9.804	1.531	11.335	51,0 %	8,0 %	59,0 %
U.S.A.....	6.389	1.059	7.448	33,2 %	5,5 %	38,7 %
Canada.....	124	42	166	0,7 %	0,2 %	0,9 %
Reste du monde	198	74	272	1,0 %	0,4 %	1,4 %
Tous pays réunis	16.515	2.706	19.221	85,9 %	14,1 %	100,0 %

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

c) Les ventes réalisées

Les ventes réalisées en 1980 par les entreprises industrielles françaises à participation étrangère ont atteint 451,3 milliards de francs français (hors taxes). Cette information, qui doit être retenue avec quelques réserves en raison de la difficulté d'évaluer les résultats des entreprises, permet de mesurer en partie la productivité du travail effectué, mais n'autorise pas à tirer des conclusions sur l'efficacité des entreprises étudiées.

La Suisse représente dans les statistiques 6,9 % du total des ventes réalisées par les entreprises industrielles à participation étrangère, avec **31,1 milliards de ventes en 1981**.

Elle se place ainsi en 6^e position, derrière les États-Unis, les Pays-Bas, l'Allemagne Fédérale, la Grande-Bretagne et la Belgique.

C'est dire que la part de la Suisse n'est pas aussi importante de ce point de vue que par exemple au plan du nombre d'entreprises (15,3 %) ou des effectifs employés (11,5 %).

Les entreprises anglo-saxonnes semblent plus productives : avec 33,4 % des effectifs, les filiales françaises de sociétés américaines réalisent 36,2 % des ventes (hors taxes) des entreprises industrielles françaises à participation étrangère.

Les filiales d'entreprises britanniques, qui occupent 11,4 % des salariés français liés à des intérêts étrangers, réalisent quant à elles 13,1 % des ventes des entreprises concernées.

La disparité constatée pour les investissements helvétiques paraît être constante depuis une dizaine d'années. En 1975 par exemple, les entreprises industrielles à participation suisse représentaient 12 % des effectifs et 7 % des ventes des entreprises industrielles à participation étrangère. Les entreprises industrielles françaises à participation suisse auraient donc une productivité limitée en comparaison des autres entreprises liées à des intérêts étrangers. Il est bien difficile d'en trouver les raisons. Peut-être faut-il y voir une conséquence des branches professionnelles dans lesquelles ces sociétés travaillent et du haut taux de main-d'œuvre occupée.

d) Les investissements effectués

Les 336 entreprises industrielles françaises à participation suisse ont consacré en 1980 1,1 milliard de francs français aux investissements, contre 1 milliard en 1979.

Ce montant correspond à 5,7 % du total des investissements effectués en France en 1980 par les entreprises industrielles à participation étrangère.

Là encore, comme pour la somme des ventes réalisées, la part de la Suisse n'est pas aussi importante que ne devraient l'impliquer le nombre d'entreprises à participation suisse et les effectifs qu'elles emploient.

Cela pourrait être dû au fait que les établissements suisses en France sont relativement anciens (on verra plus loin que la Suisse a été le principal investisseur étranger dans l'industrie française

entre la fin de la dernière guerre et 1965) et que les directions des maisons-mères en Suisse se montrent depuis quelques années plutôt réservées face à l'évolution de la situation économique en France.

Quoiqu'il en soit, cette part assez faible des investissements effectués par les filiales françaises d'entreprises suisses par rapport aux autres filiales françaises pourrait justifier certaines interrogations sur l'avenir de l'industrie suisse en France.

Le montant de 1,1 milliard FF évoqué ci-dessus ne tient pas compte, il est vrai, des investissements réalisés par les filiales françaises des sociétés suisses du secteur agro-alimentaire. En ce qui concerne le groupe Nestlé, on sait par exemple que sa principale filiale française, la SOPAD, a consacré 209 millions FF à des investissements en 1981 et 210 millions en 1982, soit environ 4 % de son chiffre d'affaires, ce qui représente un des plus hauts niveaux d'investissements en France dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire.

e) Les exportations des entreprises industrielles françaises à participation suisse

Dans le contexte actuel de l'économie française, caractérisé, entre autres, par un déficit relativement important de la balance commerciale avec l'étranger, il est particulièrement réjouissant de constater la part importante que prennent dans les exportations françaises les filiales françaises d'entreprises suisses.

Ainsi, en plus du solde des échanges commerciaux franco-suisses, traditionnellement excédentaire en faveur de la France (9,2 mia FF en 1980, 8,9 mia FF en 1982), l'industrie suisse contribue à équilibrer la balance commerciale française en exportant, par l'intermédiaire de ses filiales implantées en France, pour plus de 5 milliards FF de marchandises par an, comme le montre le tableau 7.

Les données générales disponibles pour l'ensemble des entreprises industrielles françaises à participation étrangère sont rares. Le Service d'Étude des Stratégies et des Statistiques Industrielles (SESSI), l'ancien STISI, a pu néanmoins tirer quelques conclusions dans une étude faite en 1979, et portant sur les chiffres de l'année 1977, intitulée « *Imports, exports et filiales françaises de firmes multinationales* ».

D'abord, il semble que, dans l'industrie française, les filiales françaises d'entreprises étrangères exportent plus (25,9 % de leurs ventes) que les entreprises françaises non contrôlées par l'étranger (21,1 %). Elles ont, d'après cette étude, une plus grande propension à exporter, cette notion correspondant, selon les critères adoptés dans l'étude, à la part des exportations dans l'ensemble du chiffre d'affaires de la filiale.

Tableau 7

Évaluation des exportations réalisées par les entreprises industrielles françaises à participation suisse majoritaire

(*Évaluation faite à la fin de chaque année par la Chambre de Commerce Suisse en France sur la base des renseignements fournis directement par les entreprises elles-mêmes et publiée dans le numéro de décembre de la Revue économique franco-suisse*)

1978	3.507 mio FF	
1979	3.875 mio FF	+ 10,5 %
1980	4.757 mio FF	+ 22,8 %
1981	5.156 mio FF	+ 8,4 %
1982	5.670 mio FF	+ 10,0 %
1983	5.596 mio FF ¹	- 1,3 %

1. *Les exportations de la Compagnie Électro-Mécanique (CEM), filiale à 72 % du Groupe Brown Boveri jusqu'en février 1983, ne sont pas prises en compte.*

Il apparaît clairement, à la lecture du tableau 8, que le comportement des filiales varie sensiblement selon le pays d'origine de la maison-mère. Pour la plupart des entreprises industrielles françaises liées à des sociétés étrangères européennes, la propension à exporter est inférieure – et souvent très inférieure (Italie, Pays-Bas, Allemagne) – à celle des entreprises françaises non contrôlées par l'étranger. Cela tendrait à prouver que les firmes européennes productives de produits manufacturés sont, dans leur localisation en France, principalement motivées

par la recherche de débouchés sur place.

Ce n'est pas tout à fait le cas, semble-t-il, des pays anglo-saxons et de la Suisse, dont les filiales françaises ont une propension à exporter supérieure à celle des entreprises françaises non contrôlées par l'étranger. Le cas des États-Unis est très significatif (propension à exporter de 33,8 %), mais c'est celui de la Suisse qui nous retiendra surtout ici. La propension à exporter des filiales industrielles françaises d'en-

Tableau 8

Propension à exporter des entreprises industrielles françaises à participation étrangère par secteur et par pays d'origine de la participation (1977)

En %

Secteurs	Pays								Industrie française (toutes origines confondues)
	France	Belgi-que Luxem-bourg	Pays-Bas	Alle-magne	Italie	Royaume-Uni	Suisse	États-Unis	
Métaux ferreux	18,2	32,8	–	0,9	–	–	–	–	17,3
Métaux non ferreux	23,6	20,5	–	12,3	–	–	–	33,6	23,4
Matériaux de construction	8,4	6,6	0,8	11,7	–	14,6	27,3	28,7	9,8
Verre	21,6	11,7	–	8,3	–	–	–	63,4	23,6
Chimie de base	31,2	21,5	27,0	30,8	–	35,2	44,8	28,4	31,1
Parachimie, Pharmacie	15,1	16,2	4,0	12,5	–	19,4	16,1	20,9	16,0
Travail des métaux	14,1	18,2	18,2	24,7	–	15,9	7,8	25,1	14,8
Mécanique	26,5	19,4	7,6	39,1	12,2	26,1	32,2	44,3	29,8
Électrique, Électronique	17,8	18,6	15,5	23,6	8,9	11,0	27,6	32,4	20,6
Véhicules automobiles	32,4	–	–	19,1	8,7	25,1	17,6	43,3	32,8
Textile	19,8	26,3	20,9	39,9	15,5	33,2	19,3	31,3	20,4
Cuir, Chaussures	19,0	–	–	42,5	–	–	14,9	39,4	19,6
Bois, Divers	12,0	15,8	26,0	16,7	–	18,2	10,6	25,7	13,0
Papier Carton	12,0	11,8	4,4	–	–	7,0	25,4	23,4	13,1
Édition	5,2	6,4	6,2	15,7	–	4,7	3,6	6,7	5,3
Matières plastiques	22,3	10,9	15,7	45,7	23,1	14,6	31,3	46,0	24,5
Biens intermédiaires	19,5	21,4	22,1	13,8	26,7	23,7	28,7	31,8	20,3
Biens d'équipement	26,0	18,0	15,4	28,9	9,3	21,3	29,2	38,7	27,3
Biens de consommation	15,1	16,6	7,6	17,0	20,5	20,5	15,9	21,6	15,8
Industrie en général	21,1	20,4	15,3	18,5	15,0	22,2	24,8	33,8	22,1

Source : STISI (Ministère de l'Industrie).

treprises suisses s'établit pour 1977, d'après les statistiques du Ministère de l'Industrie, à 24,8 %, soit 3,7 % de plus que les entreprises françaises non contrôlées par l'étranger.

Les entreprises industrielles suisses auraient donc tendance – ou l'avaient à ce moment-là – à implanter en France ce que le Ministère de l'Industrie appelle des « filiales ateliers », destinées à produire en France pour vendre ailleurs dans le monde.

Les avantages que peuvent obtenir de telles filiales dans le cadre de leurs exportations à partir de la France (crédits et assurances à l'exportation, accès aux marchés de la Communauté Économique Européenne et à ceux de l'Afrique francophone, etc.) ne seraient pas étrangers à une telle situation.

En comparaison avec les filiales dont la maison-mère se trouve dans un autre Etat que la Suisse, les entreprises industrielles françaises liées à des intérêts helvétiques exportent cependant moins vers les pays de la Communauté Économique Européenne, et plus vers les pays en voie de développement.

En 1977, les filiales industrielles françaises de sociétés suisses ont réalisé 43,7 % de leurs exportations vers le Marché Commun, 22,7 % vers le reste de l'Europe occidentale, 3,2 % vers les Pays de l'Est, 4,1 % vers l'Amérique du Nord et 26,3 % vers le reste du monde.

Si l'on revient au tableau 8, on remarquera que la propension à exporter des entreprises industrielles françaises à participation suisse varie nettement d'un secteur à l'autre (sur la présence de l'industrie suisse en France par secteur, voir le chapitre consacré à ce sujet). Elle est importante dans le domaine des biens d'équipement et des biens intermédiaires (par exemple, pour ce qui touche la chimie de base, la mécanique, les matières plastiques et les matériaux de construction), moins significative dans le domaine des biens de consommation.

Une étude complète de la part que prennent les entreprises industrielles françaises à participation suisse dans le commerce extérieur de la France devrait évidemment comporter aussi un exposé de la statistique des importations effectuées par ces filiales.

Les chiffres établis par les Services du Traitement de l'Information et des Statistiques Industrielles (STISI) du Ministère de l'Industrie – qui ne concernent, rappelons-le, que l'année 1977 – se fondent sur une notion de la propension à importer beaucoup plus complexe, et discutable, que celle de la propension à exporter : la propension à importer serait le rapport entre les

Tableau 9

Structure des exportations industrielles françaises par zone de destination (1977)

En %

Pays de la maison-mère	Marché commun	Autres pays d'Europe occidentale	Pays de l'Est	Amérique du Nord	Reste du monde
France	47,4	13,8	4,4	7,0	27,4
Belgique-Luxembourg	62,2	12,5	3,1	6,0	16,2
Pays-Bas	68,0	11,9	1,5	1,4	17,2
Allemagne	63,6	9,7	2,4	3,7	20,6
Italie	60,9	10,2	3,1	5,1	20,7
Royaume-Uni	56,8	14,7	5,2	3,7	19,6
Suisse	43,7	22,7	3,2	4,1	26,3
États-Unis	61,2	14,7	2,9	5,3	15,9
Tous pays	50,6	14,0	4,1	6,5	24,8

Source : STISI (Ministère de l'Industrie).

importations et la somme des consommations intermédiaires et des investissements (bien que les propensions à importer les consommations intermédiaires et les biens d'équipement puissent être très différentes).

Nous ne nous attarderons donc pas longtemps sur ce point. Qu'il nous suffise de dire que le STISI a abouti à la conclusion que les filiales importent plus (29,0 % des achats) que les entreprises françaises non contrôlées par l'étranger (15,4 %). Les filiales de sociétés hollandaises, suisses et américaines seraient celles dont la propension à importer est la plus importante, avec respectivement 34,5 %, 32,2 % et 31,1 % des achats.

Plus intéressante nous semble être, si l'on fait abstraction des données en valeur absolue, l'évaluation de la part des échanges commerciaux avec la Suisse dans l'ensemble des importations et des exportations des entreprises industrielles françaises à participation suisse, en comparaison avec les mêmes données concernant les autres filiales françaises d'entreprises étrangères.

Il est apparu en effet au Ministère de l'Industrie que les filiales industrielles françaises d'entreprises étrangères privilégièrent massivement les échanges extérieurs avec le pays de la maison-mère aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Pour ce qui concerne les exports des entreprises industrielles françaises à participation étrangère (tabl. 10), on constate que les échanges avec le pays d'origine de la maison-mère sont particulièrement marqués pour les filiales d'entreprises allemandes, hollandaises et belges, sensibles pour les filiales d'entreprises italiennes et suisses, mais négligeables pour les filiales américaines.

Au niveau des imports des entreprises industrielles françaises à participation étrangère (tabl. 11), les achats en provenance des pays d'origine des participations sont souvent très élevés. La propension à acheter des marchandises dans le pays de la maison-mère est très forte pour les filiales d'entreprises allemandes (62,1 %), italiennes (45,9 %), belges (40 %) et suisses (39,2 %).

Tableau 10

Pays	Part du pays dans les exportations des entreprises françaises (1977)	Part du pays dans les exportations de leurs filiales françaises (1977)
Belgique-Luxembourg ...	10,4 %	27,7 %
Pays-Bas	5,0 %	30,2 %
Allemagne	16,1 %	49,8 %
Italie	9,0 %	22,6 %
Royaume-Uni	6,2 %	8,6 %
Suisse	3,5 %	12,4 %
États-Unis	6,0 %	4,4 %

Source : STISI (Ministère de l'Industrie).

Tableau 11

Pays	Part du pays dans les importations des entreprises françaises (1977)	Part du pays dans les importations de leurs filiales françaises (1977)
Belgique-Luxembourg ...	9,2 %	40,0 %
Pays-Bas	6,4 %	13,8 %
Allemagne	16,3 %	62,1 %
Italie	8,3 %	45,9 %
Royaume-Uni	4,1 %	9,6 %
Suisse	2,1 %	39,2 %
États-Unis	5,9 %	15,1 %

Source : STISI (Ministère de l'Industrie).

La plus grande partie de ces achats aura assurément été réalisée entre la filiale française et des entreprises dépendant de la maison-mère dans le pays de celle-ci.

Encore une fois, le phénomène n'est pas aussi marqué pour les filiales d'entreprises américaines.

Si les entreprises industrielles françaises à participation suisse figurent parmi les filiales françaises qui privilégiennent le plus les importations en provenance du pays d'origine de la maison-mère, c'est peut-être la marque d'une véritable intégration de ces entreprises dans un système de production organisé au niveau international entre les différentes filiales du même groupe, comme peut-être aussi le signe d'un comportement paracommercial des filiales industrielles d'entreprises suisses qui, soit revendent en l'état des marchandises importées et les écoulent sur le marché français, voire les réexportent, soit n'interviennent que sur un segment aval très court de la production (conditionnement ou montage).

Les éléments statistiques dont nous disposons sont toutefois trop ponctuels pour autoriser des conclusions irréfutables.

f) Répartition par région des entreprises industrielles françaises à participation suisse

Sans le secteur de l'industrie agroalimentaire, les entreprises industrielles françaises à participation suisse représentent, avec 93 000 salariés, 11,5 % du total des emplois industriels français liés à des intérêts étrangers.

Une étude de la répartition géographique des effectifs des établissements industriels à participation suisse (tabl. 12) nous permet de faire quelques constatations intéressantes.

D'abord, il est possible d'établir la liste des principales régions françaises

où l'industrie suisse est présente. Ces régions sont, dans l'ordre, l'Ile-de-France (23 000 emplois, soit 10,8 % des emplois industriels de la région liés à des intérêts étrangers), la Région Rhône-Alpes (19 000 emplois, 25,1 %), l'Alsace (12 500 emplois, 24,4 %), la

Franche-Comté (6 000 emplois, 30,7 %) et la Haute-Normandie (6 000 emplois, 14,4 %).

Signalons que le nombre d'emplois offerts par l'industrie suisse en Haute-Normandie a diminué depuis la vente, en février 1983, par le groupe Brown Boveri de sa participation dans la CEM à Alsthom-Atlantique ; l'usine du Havre de la CEM, prise en compte dans les statistiques du Ministère de l'Industrie portant sur l'année 1981, emploie aujourd'hui environ 1 500 salariés.

Si l'industrie suisse offre le plus d'emplois en Ile-de-France, dans la Région Rhône-Alpes et en Alsace, ce n'est pas forcément dans ces régions que sa part aux emplois offerts par des entreprises étrangères est la plus importante.

En effet, c'est en Franche-Comté que la pénétration suisse dans l'industrie est la plus significative : les emplois industriels

CARTE 2

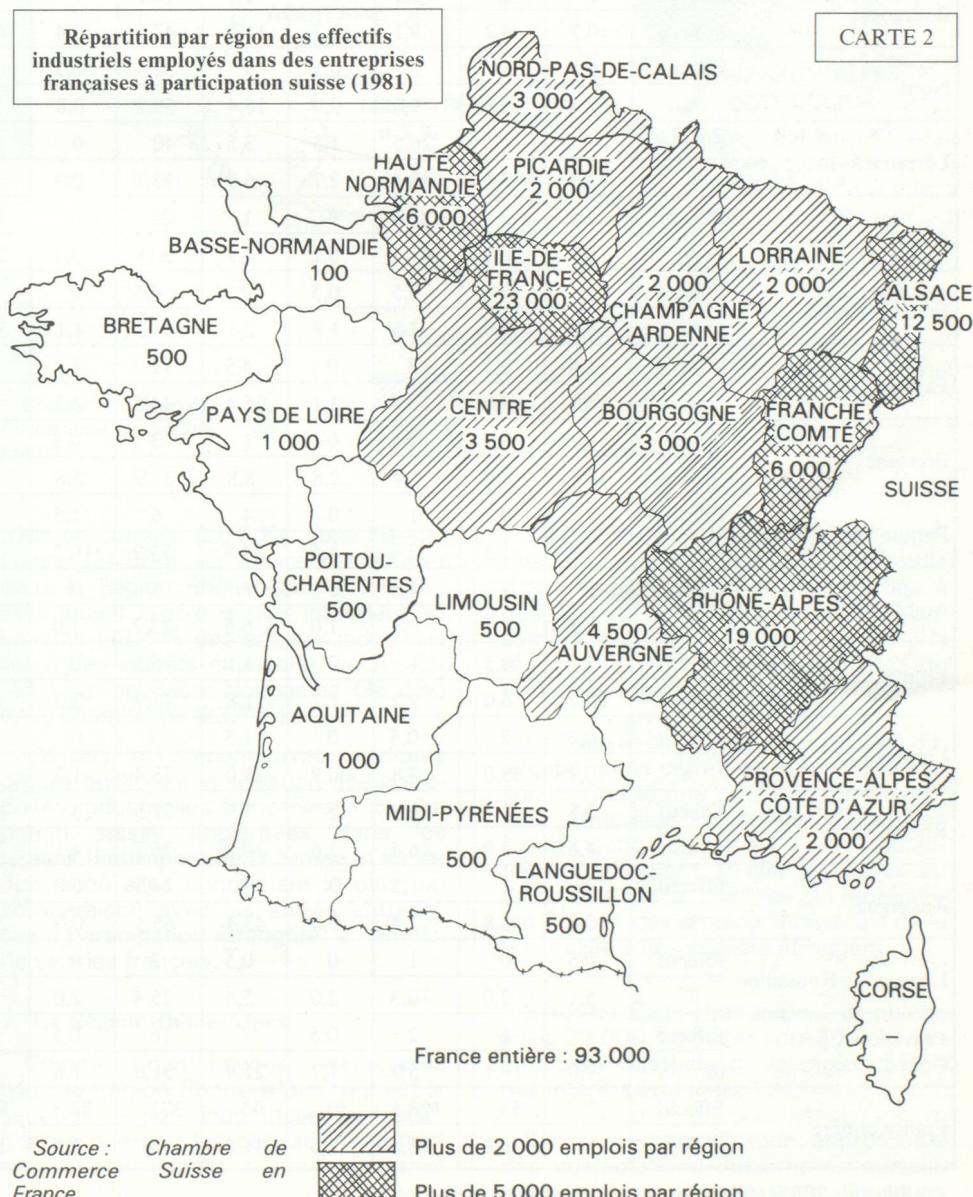


Tableau 12

**Répartition des effectifs des établissements
appartenant à des entreprises industrielles à participations étrangères selon la région économique d'implantation
et les principaux pays investisseurs (1981)**

En milliers de personnes

	Belgique	Pays-Bas	Alle-magne	Italie	Royaume-Uni	C.E.E.	Suède	Suisse	Europe	U.S.A.	Canada	Reste du monde	Tous pays	
Ile-de-France	Effectif	13,5	17,5	24,5	7,5	19,5	82,5	5,5	23	112	92	2,5	8,5	215
	%	6,3	8,2	11,4	3,5	9,0	38,4	2,6	10,8	52,0	42,7	1,1	4,2	100
Champagne-Ardenne	Effectif	4,5	0,5	6,5	0	1,5	13	3,5	2	18,5	6,5	0	2	27
	%	16,1	2,2	23,7	0,9	5,5	48,4	12,7	6,7	67,9	23,7	0,4	8,0	100
Picardie	Effectif	6	3	3	3	7	22	2	2	26,5	20,5	2	0	49
	%	12,8	7,0	5,9	5,5	14,1	45,3	4,6	4,2	54,1	41,3	4,3	0,3	100
Haute-Normandie	Effectif	2,5	6	5,5	1	3	18	0,5	6	25	13,5	1	0,5	40
	%	6,7	15,2	13,6	2,9	7,4	45,8	1,0	14,4	62,5	33,4	2,4	1,7	100
Centre	Effectif	1,5	6	4,5	0	5,5	18	3	3,5	25	18	1	1	45
	%	3,5	13,3	10,2	0,3	12,5	40,2	6,9	7,7	55,2	40,0	3,0	1,8	100
Basse-Normandie	Effectif	0	1,5	3	0,5	1	6	0	0	6	2	0	0	8
	%	4,2	19,0	36,8	4,5	11,8	76,3	0,0	1,2	77,5	20,2	0,3	2,0	100
Bourgogne	Effectif	3	1	2,5	3	3	12,5	1	3	17	8	1	1	27
	%	10,3	4,2	9,1	11,7	11,7	47,6	4,4	11,5	64,0	30,0	2,4	3,6	100
Nord	Effectif	14,5	3	5	0,5	9	32	0,5	3	35,5	14	2,5	2	54
	%	27,4	5,5	9,0	0,9	16,4	59,2	0,8	5,5	66,2	26,0	4,5	3,3	100
Lorraine	Effectif	7	1	26,5	1,5	3,5	40	0	2	43	9	2,5	0,5	55
	%	13,3	2,1	48,4	2,7	6,9	73,7	0,0	3,8	79,1	15,6	4,4	0,9	100
Alsace	Effectif	2,5	0	22,5	0	1	26	0	12,5	39,5	10	1	1,5	52
	%	5,1	0,2	43,1	0,2	2,1	50,8	0,3	24,4	76,2	19,6	1,9	2,3	100
Franche-Comté	Effectif	3	0	0,5	0,5	0,5	4,5	0	6	11	8	0	1	20
	%	16,5	0,0	3,5	1,8	2,1	24,2	1,1	30,7	56,0	40,4	0,0	3,6	100
Pays de la Loire	Effectif	1,5	2,5	3	0	4,5	12	1	1	14	12	0	0	26
	%	6,5	9,0	10,7	1,1	16,4	44,5	4,3	4,3	53,2	45,0	0,5	1,3	100
Bretagne	Effectif	1	0,5	0,5	0	1	3	0,5	0,5	4	5	0	0	9
	%	10,0	4,9	5,4	2,8	8,8	31,9	5,8	5,8	43,5	55,5	0,5	0,5	100
Poitou-Charentes	Effectif	1	0	1	0	4	6	1,5	0,5	8	2	0	2	12
	%	8,2	1,5	7,7	1,5	34,8	53,9	10,5	5,7	70,1	14,3	0,0	15,6	100
Aquitaine	Effectif	1	1	1,5	0	1	5	0	1	6,5	8,5	2,5	0,5	18
	%	5,8	5,2	9,1	1,0	6,6	27,7	1,0	5,8	35,6	46,7	15,3	2,4	100
Midi-Pyrénées	Effectif	2	0,5	1	0	1,5	5,5	0	0,5	6	4	1	0	11
	%	20,7	6,0	9,2	1,2	11,8	48,9	0,0	4,2	53,6	35,8	9,2	1,4	100
Limousin	Effectif	0,5	2	0,5	0	1,5	5	0	0,5	5,5	0,5	0	0	6
	%	10,7	35,0	7,8	0,9	24,0	78,4	1,2	9,5	92,6	7,4	0,0	0,0	100
Rhône-Alpes	Effectif	3,5	2	12,5	2	7,5	27,5	3	19	50	23	0	2	75
	%	4,6	2,9	16,4	2,6	10,2	36,7	4,1	25,1	66,7	30,8	0,0	2,5	100
Auvergne	Effectif	2	1	1,5	0	10	14,5	0	4,5	19	3	0	0	22
	%	10,0	3,8	7,4	0,0	43,4	65,1	0,0	20,6	85,7	13,7	0,0	0,6	100
Languedoc-Roussillon	Effectif	0,5	0	1	0	0,5	2	0	0,5	3	6	0	0	9
	%	5,1	2,0	10,3	2,0	5,5	25,4	2,0	5,3	33,9	66,1	0,0	0,0	100
Provence-Alpes Côte-d'Azur	Effectif	1	6	2	0,5	7	16	0,5	2	19	8	0	5	32
	%	39,0	18,1	5,9	1,7	21,9	51,6	1,6	6,4	59,9	24,2	0,0	15,9	100
France entière	Effectif	72	55	128,5	20	93	371	22,5	93	494	273,5	17	27,5	812
	%	8,9	6,8	15,8	2,5	11,5	45,7	2,8	11,5	60,8	33,7	2,1	3,4	100

Source : SESSI (Ministère de l'Industrie et de la Recherche).

liés à des intérêts suisses y représentent 30,7 % de tous les emplois industriels liés à des intérêts étrangers.

Suivent, dans l'ordre, la Région Rhône-Alpes (25,1 %), l'Alsace (24,4 %), l'Auvergne (20,6 %), la Haute-Normandie (14,4 %), la Bourgogne (11,5 %) et l'Ile-de-France (10,8 %).

Ces résultats ne doivent pas nous étonner : ils nous confirment que c'est dans les régions françaises limitrophes du territoire helvétique que l'industrie suisse joue le rôle le plus important.

On remarquera à ce propos que 37 500 des 93 000 emplois industriels français liés à des intérêts suisses, soit 40,3 %, sont offerts par des entreprises implantées dans les trois régions françaises limitrophes de la Suisse. Cette constatation nous incitera à revenir, plus loin, sur la place de l'industrie suisse dans la Région Rhône-Alpes, en Alsace et en Franche-Comté.

Auparavant, il nous semble intéressant de comparer la position générale de la Suisse avec celle des États-Unis et de l'Allemagne Fédérale, dont les filiales offrent plus d'emplois industriels en France que celles de la Suisse.

On constatera ainsi que l'industrie américaine joue le rôle le plus important dans le Languedoc et en Bretagne (où elle offre plus de la moitié des emplois industriels liés à des intérêts étrangers !), ainsi qu'en Aquitaine et dans les Pays de la Loire.

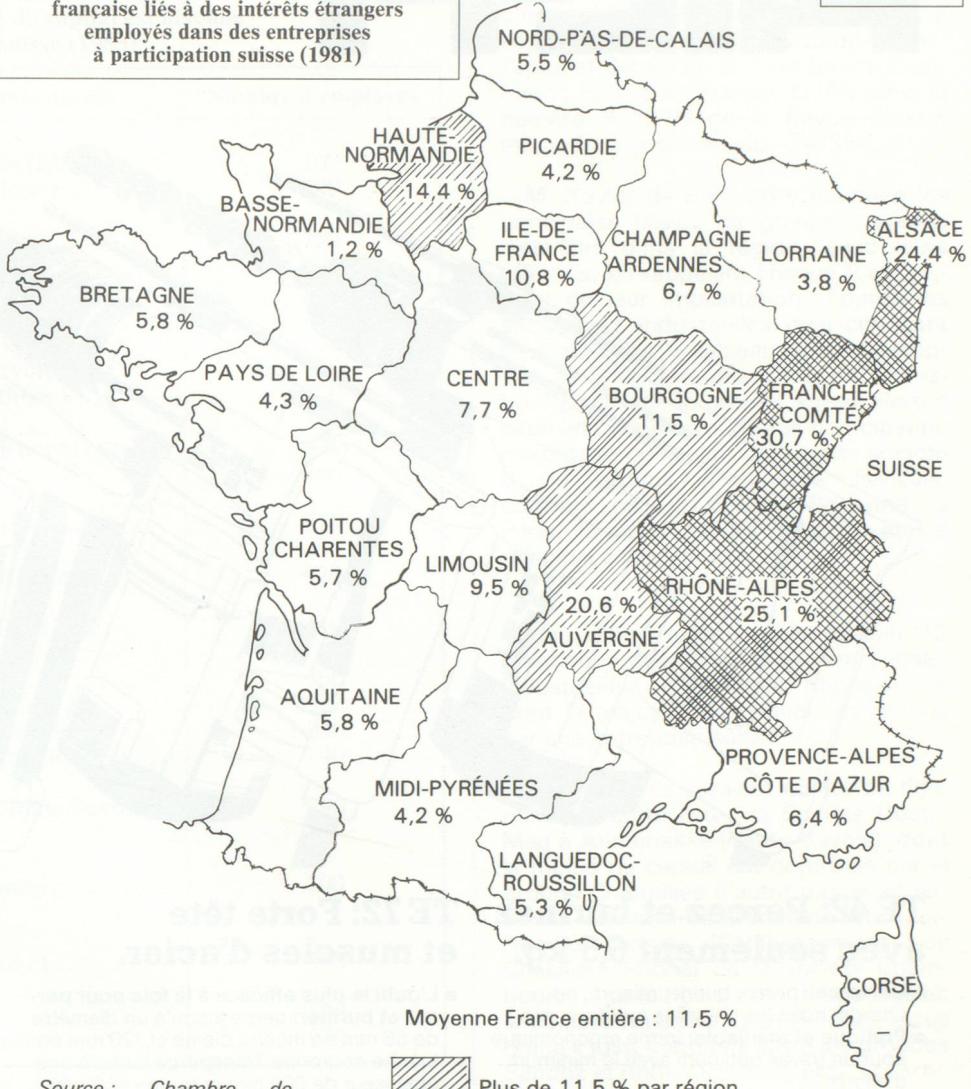
C'est dire qu'elle est bien implantée dans l'Ouest de la France, et particulièrement dans les régions de la façade Atlantique, souvent délaissées par les investisseurs étrangers.

Dans les quatre régions de la façade Atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine), 65 000 emplois industriels sont liés à des intérêts étrangers, soit 11,7 % du total des emplois industriels (18,5 % pour l'ensemble de la France) ; les États-Unis sont fortement présents avec 27 500 emplois (42,3 %), alors que l'Allemagne Fédérale, avec 6 000 emplois (9,2 %), et la Suisse, avec 3 000 emplois (4,6 %), ne jouent pas un rôle déterminant. La Grande-Bretagne, pour des raisons historiques probablement, y est assez bien représentée, avec 10 500 emplois (16,2 %).

C'est néanmoins en Ile-de-France que les filiales d'entreprises américaines offrent le plus d'emplois, 92 000, soit le tiers des emplois industriels français liés à intérêts américains.

Quant à l'Allemagne Fédérale, ses filiales offrent le plus d'emplois indus-

Part des effectifs industriels de chaque région française liés à des intérêts étrangers employés dans des entreprises à participation suisse (1981)



Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

Plus de 11,5 % par région
Plus de 23 % par région

triels en Lorraine (26 500), dans l'Ile-de-France (24 500), en Alsace (22 500) et dans la Région Rhône-Alpes (12 500) ; elles jouent le rôle le plus important en Lorraine (48,4 % des emplois industriels liés à des intérêts étrangers), en Alsace (43,1 %), en Basse-Normandie (36,8 %) et en Champagne (23,7 %).

Voyons maintenant avec quelques détails quelle est la situation des entreprises industrielles françaises à participation suisse implantées dans les régions limitrophes de la Suisse, c'est-à-dire là où elles contribuent le plus, en comparaison avec les autres entreprises à participation étrangère, à l'emploi de salariés français.

1. La Région Rhône-Alpes

Comme nous l'avons relevé plus haut, la Région Rhône-Alpes, qui est la seconde région industrielle française, n'attire que peu les capitaux étrangers proportionnellement à son importance économique.

75 000 emplois y sont liés à des intérêts étrangers, soit 9,2 % de l'ensemble des emplois industriels français liés à des intérêts étrangers, alors que l'ensemble des emplois industriels dans la région (502 000) représente 11,5 % du total des emplois industriels en France.

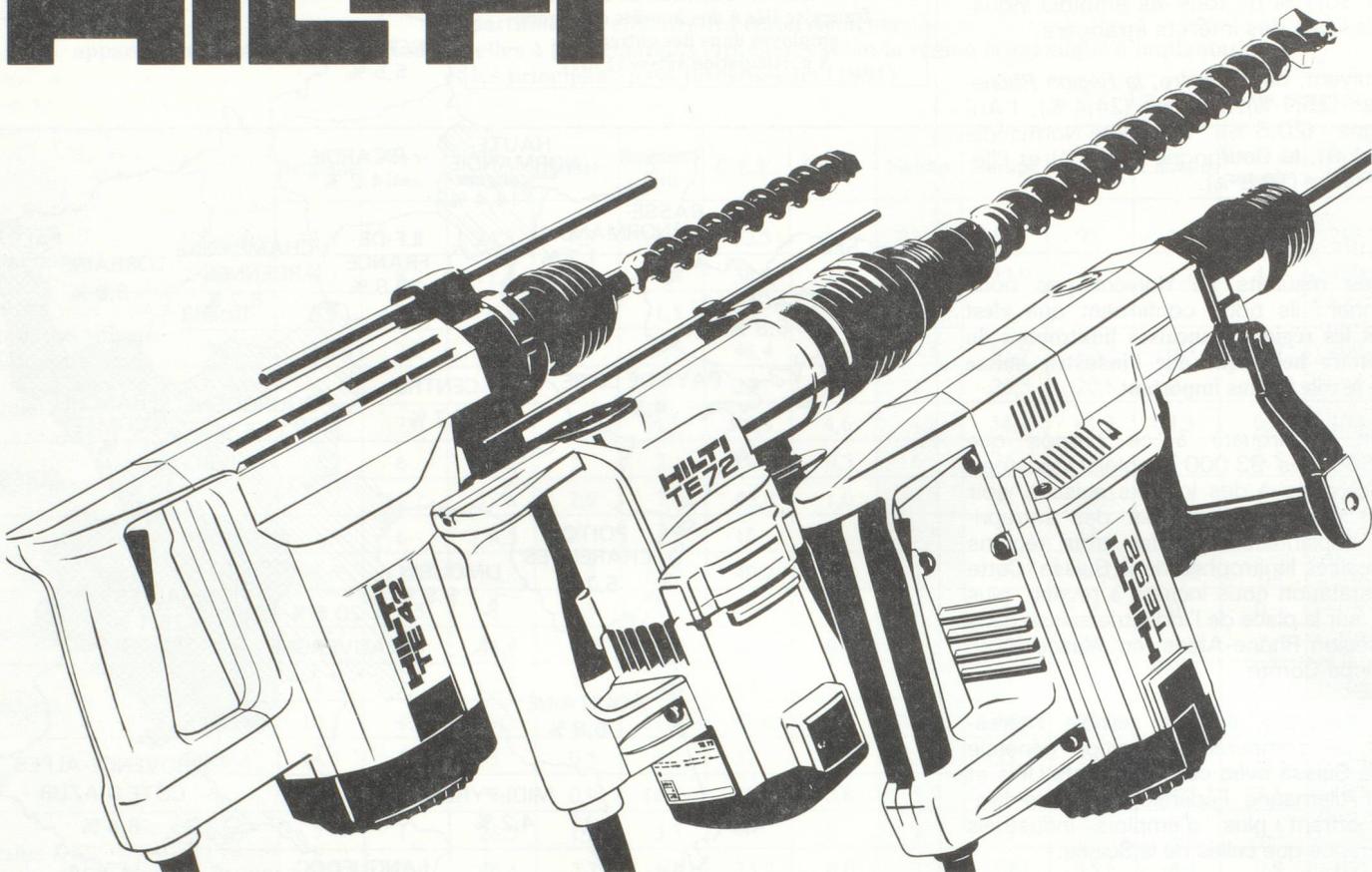
La Suisse, nous l'avons aussi déjà dit, occupe, dans cette région limitrophe de son territoire, une position importante. Les entreprises industrielles françaises à participation suisse qui y sont implantées employaient 19 000 personnes au début de l'année 1981, ce qui représentait 25,1 % des emplois industriels de la région liés à des intérêts étrangers.

Seuls les États-Unis sont mieux placés, avec 23 000 emplois, soit 30,8 % des emplois industriels de la région liés à des intérêts étrangers.

Il n'existe pas d'étude approfondie des implantations industrielles suisses dans la région Rhône-Alpes. Quelques

MARTEAUX ÉLECTROPNEUMATIQUES

HILTI



TE 42: Percez et burinez avec seulement 6,5 kg.

- **Universel:** perce, burine, rainure, boucharde, pose les chevilles autoforeuses.
- **Pratique et maniable:** forme ergonomique pour un travail optimum avec le minimum d'efforts.
- **Caractéristiques techniques:**
Puissance absorbée: 700 W, Intensité absorbée: 3,5 A, Vitesse rotation en charge: 340 tr/mn, Cadence de frappe en charge: 2340 coups/mn, Capacité de perçage dans le béton: ø mèche pleine: 5 à 52 mm, ø mèche couronne: 43,5 à 80 mm.

TE 72: Forte tête et muscles d'acier.

- **L'outil le plus efficace à la fois pour percer et buriner:** perce jusqu'à un diamètre de 66 mm en mèche pleine et 120 mm en mèche couronne, transperce jusqu'à une épaisseur de 800 mm et burine 650 cm³ de béton en 1 minute.
- **Robuste:** nos bancs d'essai lui ont mené la vie dure; il n'a jamais faibli.
- **Caractéristiques techniques:**
Puissance absorbée: 800 W, Intensité absorbée: 4,0 A, Vitesse rotation en charge: 250 tr/mn, Cadence de frappe en charge: 2820 coups/mn, Poids: 8,2 kg.

TE 92: Burinez et percez sans marteau piqueur.

- **Puissant:** 1100 W, démolit 1400 cm³ de béton en 1 minute.
- **Performant:** perce des trous de gros diamètre jusqu'à 80 mm en mèche pleine et 120 mm en mèche couronne.
- **Solide:** régulation électronique de vitesse garantit la longévité du moteur.
- **Caractéristiques techniques:**
Intensité absorbée: 5,4 A, Vitesse rotation en charge: 200 tr/mn, Cadence de frappe en charge: 2640 coups/mn, Poids: 9,8 kg.

Hilti, c'est aussi des appareils de scellement, clous-goujons, cartouches, perceuses électropneumatiques, mèches, burins et gouges, chevilles, appareils de forage au diamant, pistolet à colle, éléments de fixation d'isolants-câbles-tuyautes, 250 conseillers qualifiés et 50 agences en France.

Sans engagement de votre part, consulter le service Hilti près de chez vous:

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Je désire la visite d'un représentant.
 Je désire recevoir une documentation générale.
 Je désire une démonstration sur

91420 MORANGIS
4, rue du Dr Schweitzer
Tél. : (6) 934.50.06

HILTI

Système de fixation. Hilti. l'orfèvre en la matière.

Tableau 13

Principales entreprises industrielles de la Région Rhône-Alpes dont la majorité du capital est détenue par une entreprise suisse (1983)

Entreprises	Lieu d'implantation	Nombre d'employés
A.C.M.I. (groupe Maag) ...	Vaulx-en-Velin (Rhône) ...	100
Alusuisse France	Beaurepaire (Isère)	500
B.B.C. Brown Boveri France	Lyon (Rhône)	750
J. Brochier & Fils (groupe Ciba-Geigy)	Décines (Rhône)	600
Chaussures Bally France (groupe Erlikon-Bührle)	Décines (Rhône)	110
Ciba-Geigy S.A.	Villeurbanne (Rhône)	520
Givaudan France	Chambéry (Savoie)	260
Ilford (groupe Ciba-Geigy)	Saint-Fons (Rhône)	400
Laboratoires Ciba-Geigy ..	Lyon (Rhône)	190
Lait Mont-Blanc (groupe Nestlé)	Saint-Priest (Rhône)	440
Petercem (groupe B.B.C. Brown Boveri)	Lyon (Rhône)	260
Procelis (groupe Weidmann)	Rumilly (Haute-Savoie)	510
Roux-Combaluzier-Schindler (groupe Schindler)	Saint-Priest (Rhône)	920
Sauer - Diederichs (groupe Sauer)	Bourgoin-Jallieu (Isère)	110
S.E.F.E.A. (groupe A.S.U.A.G.)	Lyon (Rhône)	360
S.F.S. - Visserie Technique (groupe Stalder)	Meyzieu (Rhône)	220
Sté des Industries Plastiques (groupe Sandoz)	Bourgoin-Jallieu (Isère)	1 040
Sté Lyonnaise de Soieries (groupe Schwarzenbach)	Sainte-Colombe (Rhône)	140
Stäubli France	Annemasse (Haute-Savoie)	290
	Valence (Drôme)	100
	Meyzieu (Rhône)	580
	Ruy (Isère)	190
	Faverches (Savoie)	930

Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

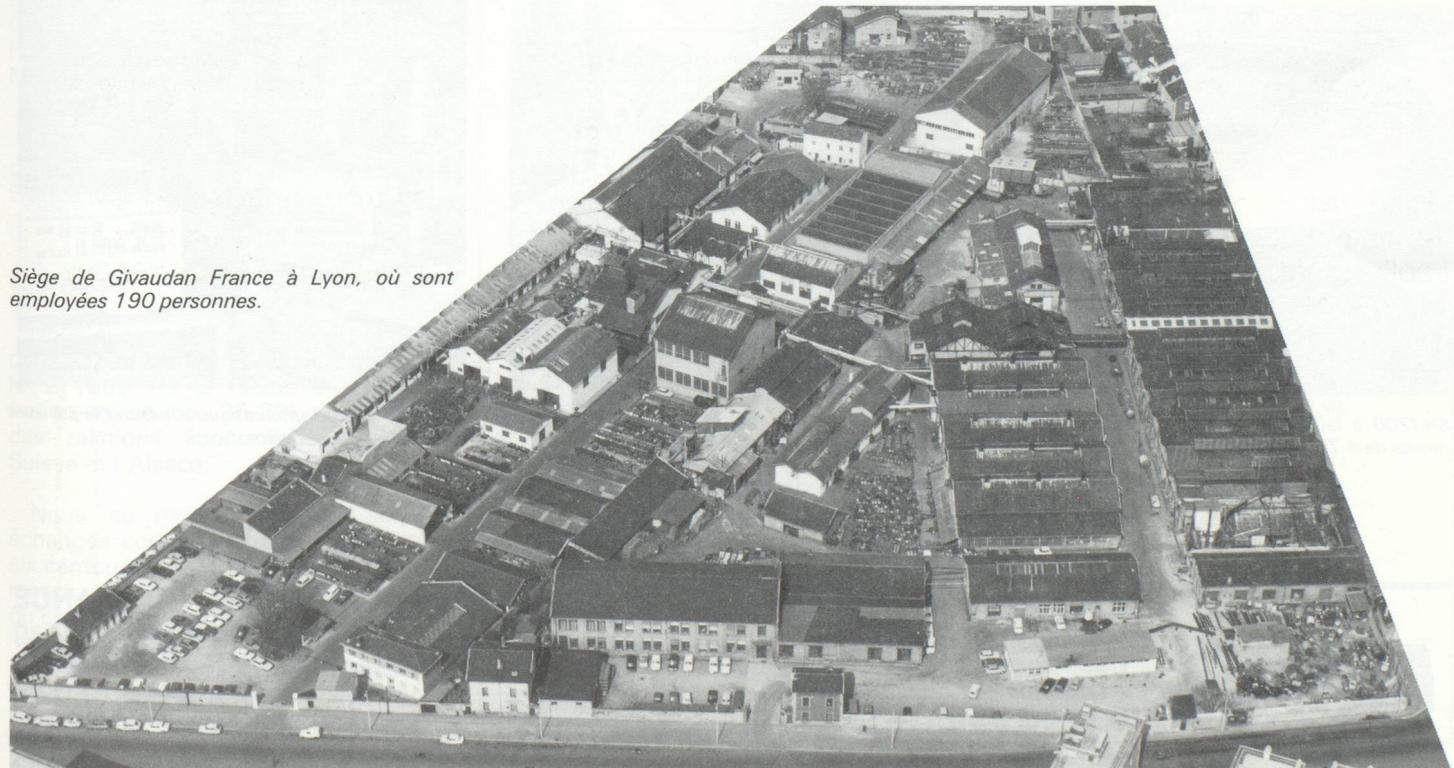
articles ont toutefois été consacrés à ce sujet ; le plus récent date de 1970 : c'est celui de M. Xavier de Boccard, à l'époque Président de la Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France, publié dans le numéro 3/1970 de la Revue Économique franco-suisse (pp. 34-35).

M. Xavier de Boccard y énumère les principales filiales de groupes suisses installées dans la région, avec leurs effectifs, en rappelant chaque fois l'histoire de leur implantation. Toutes les entreprises industrielles qu'il cite sont reprises dans le tableau 13, à l'exception de la Société des Conserves Lenzbourg, puisque le groupe suisse Hero a cédé en novembre 1982 la participation majoritaire qu'il avait dans cette société à un groupe alimentaire français, contrôlé par la holding Soparind, à Paris, (dont la famille Bongrain est le principal actionnaire).

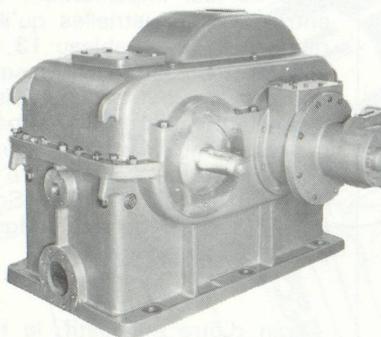
Loin d'être exhaustif, le tableau 13 mentionne les principales entreprises industrielles de la Région Rhône-Alpes dont la majorité du capital est détenu par une entreprise suisse.

Bien d'autres auraient mérité de figurer dans cette liste : la Société Deutz-Mag à Annemasse (Haute-Savoie), dont la moitié du capital est contrôlée par le groupe Charmilles (l'autre moitié appartenant à la société allemande Klockner-Humbolt-Deutz), l'établissement de Chassieu (Rhône) de la société Chambourcy, qui fait partie du groupe Nestlé, la société Hospal à Lyon (Rhône), issue d'une « joint-venture » entre les groupes Sandoz et Rhône-Poulenc, etc.

Siège de Givaudan France à Lyon, où sont employées 190 personnes.



ACMI LYON



CONÇOIT
TAILLE
RECTIFIE
FABRIQUE des

RÉDUCTEURS et ENGRENAGES

de PRÉCISION

GEARS and REDUCERS — ZAHNRÄDER und GETRIEBE

ENGRENAGES DE PRÉCISION

PRÄZISIONSZAHNRÄDER — PRECISION GEARS

TURBO RÉDUCTEURS ET MULTIPLICATEURS

RÉDUCTEURS INDUSTRIELS

INDUSTRIE GETRIEBE — INDUSTRIAL REDUCERS

RÉDUCTEURS DE LEVAGE
HEBEGETRIEBE — RAISING REDUCERS

RÉDUCTEURS DE LA CHIMIE
CHEMIEGETRIEBE — CHEMICAL REDUCERS

RÉDUCTEURS DIFFÉRENTIELS
AUSGLEICH GETRIEBE — DIFFERENTIAL REDUCERS

RÉDUCTEURS DE LA MÉTALLURGIE
METALINDUSTRIEGETRIEBE — METALLURGY REDUCERS

RÉDUCTEURS SIDÉRURGIQUES
HÜTTENWERKEGETRIEBE — IRON AND STEEL INDUSTRY REDUCERS

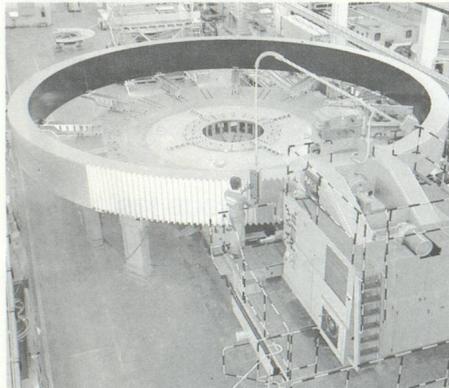
ACMI
LYON

UNE ENTREPRISE DU GROUPE

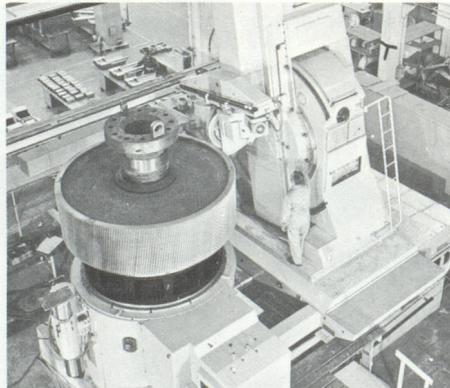
MAAG

26, rue Francine-Fromont / B.P. 80 69511 VAULX-EN-VELIN Cedex
Tél. Lyon (7) 880.74-69 + / Téléx 340 560 F

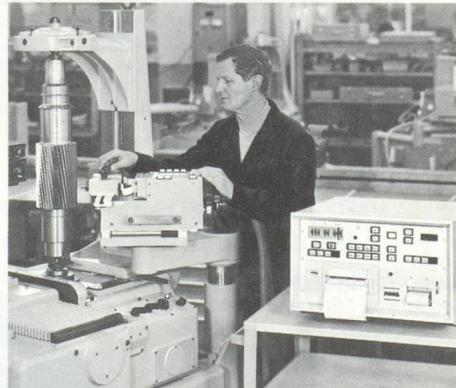
Extrait du programme de fabrication MAAG



SH-1200 à tailler les dentures extérieures et intérieures de ϕ 700 à 12 000 mm et de module 2 à 70.



HSS-460 S pour diamètres de la pièce de 508 à 4750 mm et modules de 6 à 70.



ES-401 Appareil automatique à mesurer le pas avec calculateur de processus.

MAAG

S.A. des Engrenages MAAG

Case postale
CH-8023 Zurich/Suisse
Téléphone 01/420 420
Télex 52484

REPRÉSENTATION EN FRANCE

Engrenages Maag
Sté Française de Représentation
25, rue pierre-brossolette
92403 Courbevoie
tél. : (1) 333-19-98 + - télex : 620484

Contentons-nous de souligner la grande diversité des secteurs concernés : chimie, métallurgie, machines, ascenseurs, produits alimentaires, textiles, chaussures, horlogerie, et l'ancienneté relative des investissements helvétiques.

Le groupe Ciba-Geigy mérite une mention particulière car il a dans la région de Lyon trois usines différentes. L'entité la plus ancienne et la plus importante est celle de Saint-Fons ; il s'agit en fait des anciennes usines Durand et Huguenin, rachetées en 1900 par la Société Ciba. Cette entreprise, qui occupe plus de 400 personnes, est restée directement rattachée à la maison-mère à Bâle. Par contre, les Laboratoires Ciba-Geigy, à Lyon, créés en 1913, dépendent, eux, de Ciba-Geigy France. Enfin, la troisième unité de production du groupe, si l'on fait abstraction de l'entreprise J. Brochier et Fils S.A. à Décines, dont Ciba-Geigy détient 60 % du capital, est celle de la société Ilford à Saint-Priest. Il s'agit en fait de l'ancienne société Lumière, rachetée par Ciba en 1962. Ilford dépend de la maison-mère à Bâle.

L'organisation du groupe Ciba-Geigy en France est d'ailleurs intéressante. Ses établissements implantés en France sont répartis en fonction de leur mission : ceux qui fournissent tout le continent européen (Ciba-Geigy S.A. à Saint-Fons, Ets Ciba-Geigy à Huningue, Airwick Industrie à Saint-Benoît et Ilford à Saint-Priest) sont rattachés directement à la maison-mère à Bâle ; ceux qui ont pour mission de pourvoir le marché français (Laboratoires Ciba-Geigy à Huningue, Laboratoires Ciba-Geigy à Lyon, Usine d'Aigues-Vives, dans le Gard) font partie du groupe Ciba-Geigy France, dont le siège est à Rueil-Malmaison, près de Paris.

Cette organisation peut être rapprochée de celle du groupe Sandoz en France (voir plus loin).

2. L'Alsace

Nous avons déjà évoqué cette année, dans une étude publiée dans le N° 2/1983 de la Revue économique franco-suisse (pp. 25-29), l'importance des relations économiques entre la Suisse et l'Alsace.

Nous ne reviendrons pas sur les échanges commerciaux entre les vingt-six cantons suisses et les deux départements du Rhin, sinon pour rappeler qu'ils représentent environ 13 % de l'ensemble des échanges franco-suisses et qu'ils laissent à l'Alsace un solde positif de plus d'un milliard de francs français chaque année (1,7 milliard FF en 1981, 1,1 milliard FF en 1982).



Le Siège de Ciba-Geigy France à Rueil-Malmaison.

Ce qu'il faut souligner ici, par contre, c'est que l'Alsace est la région de France dont l'industrie est la plus étroitement liée à des intérêts étrangers, et que la Suisse y occupe une place prépondérante, après l'Allemagne Fédérale.

En effet, sur les 52 000 emplois industriels liés, en Alsace, à des inté-

rêts étrangers – soit 31,3 % de l'ensemble des emplois industriels de la région –, l'Allemagne Fédérale en offre 22 400 (43,1 %) et la Suisse 12 700 (24,4 %). Les États-Unis sont également actifs, avec 10 200 emplois (19,6 %). Ces trois pays occupent ainsi 87,1 % des personnes occupées dans des entreprises industrielles à participation étrangère.

Tableau 14

**Principales entreprises industrielles d'Alsace
dont la majorité du capital
est détenue par une entreprise suisse (1983)**

Entreprises	Lieu d'implantation	Nombre d'employés
Appareils automatiques		
Sauter	Saint-Louis (Haut-Rhin) ..	130
Baumlin		
(groupe Bücher-Guyer) .	Wittisheim (Bas-Rhin)	190
Bräcker-France	Wintzenheim (Haut-Rhin) ..	110
Éts Ciba-Geigy	Huningue (Haut-Rhin) ...	400
Compagnie franco-suisse de façonnage de papiers		
(groupe Baumgartner) ..	Illfurth (Haut-Rhin)	270
C.O.P.A.R. (groupe		
Jacobs-Suchard)	Strasbourg (Bas-Rhin)	380
Ganzoni	Saint-Louis (Haut-Rhin) ..	150
Kuhn		
(groupe Bücher-Guyer) .	Saverne (Bas-Rhin)	830
Laboratoires Ciba-Geigy ..	Huningue (Haut-Rhin) ...	250
Rentsch International ..	Ungersheim (Haut-Rhin) .	110
Sandoz Huningue	Huningue (Haut-Rhin) ...	240
Sappel	Saint-Louis (Haut-Rhin) ..	100
Société chimique Roche		
(groupe		
Hoffmann-La Roche) ...	Saint-Louis (Haut-Rhin) ..	320
Sodoca (groupe Holzstoff) .	Blesheim (Haut-Rhin)	160
Stoffel et Fils	Saint-Louis (Haut-Rhin) ..	130
Thermolite	Saultz (Haut-Rhin)	120

Source : Chambre de Commerce Suisse en France.



Voici déjà 30 ans que nous allons de succès en succès dans l'Étude, la Production, la Distribution, l'Installation et la Maintenance de portes coulissantes automatiques. Nous sommes des spécialistes dans ce domaine et nous savons par expérience que tous les stades d'activités que nous venons d'énumérer ont contribué au succès de notre marque **record**.

Automatismes Bâtiment S.A.R.L. Capital 1.156.000 F 50, rue du Charolais, 75012 PARIS Téléphone 343.47.59 Télex 240.187 F



Schindler

...une position
incontestée dans le domaine
du transport vertical

RCS
ASCENSEURS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU GROUPE SCHINDLER
1, RUE DEWOITINE 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY - TÉL.(1)946-96-75

SFS

TECHNIQUES DE FIXATION ET FRAPPE A FROID

Activités usine de VALENCE

Vis autoperceuses SPEDEC - Pièces sur plan
frappées à froid - Tiges de culbuteur
Traitement thermique

Activité usine de HEERBRUGG - CH

Frappe à froid - Techniques de fixation
Produits de la gamme SPED : vis autofomeuses
SPED FORM - Vis de sécurité SPED CAPS -
Vis à empreinte TORX

39, rue G. Méliès
26006 VALENCE CEDEX
Tél. (75) 42.44.22
Télex 345246

Commercialisation :
SFS FRANCE VALENCE

Fabrication :
SFS VISSERIE TECHNIQUE

En l'absence de liste exhaustive des entreprises industrielles suisses implantées en Alsace, nous nous étions efforcés, dans l'étude mentionnée plus haut, sur la base de renseignements fournis par les administrations départementales du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, d'établir une liste des principales entreprises industrielles à participation suisse créées en Alsace entre 1954 et 1980. Cette liste comprenait de nombreuses entreprises de petite taille qui, d'ailleurs, ne faisaient pas toutes l'objet de participations majoritaires de la part de sociétés suisses.

Aussi nous avons préféré énumérer, dans le tableau 14, les principales entreprises industrielles d'Alsace dont la majorité du capital est détenu par une entreprise suisse et qui occupent plus de 100 personnes.

Il ne faudra pas oublier qu'à côté de ces entreprises, souvent importantes, de nombreuses petites unités de production liées à des intérêts suisses ont vu le jour en Alsace depuis la dernière guerre mondiale.

Citons-en quelques-unes : dans le Bas-Rhin, la Société de Construction Européenne de Soudage (C.E.S.) à Duppigheim ; dans le Haut-Rhin, la Manufacture de Confection de Soultz, Frina Mousse France à Wittenheim, Cellux France à Hesingue, Elco à Riedisheim, Pompes Rutschi à Illzach.

La proximité immédiate de la ville de Bâle n'est évidemment pas étrangère à ce développement.

Une comparaison s'impose d'ailleurs entre la région Rhône-Alpes, proche de Genève, et l'Alsace, aux portes de Bâle.

Il apparaît alors que les implantations industrielles suisses dans la région de Lyon sont généralement beaucoup plus anciennes que celles effectuées en Alsace. Qu'il s'agisse des grands groupes chimiques, des sociétés de la métallurgie et de la mécanique ou du secteur de la chaussure, les premières installations dans la région Rhône-Alpes datent souvent du début du siècle. En Alsace, par contre, c'est surtout depuis le début des années 60 que se sont implantées des filiales d'entreprises industrielles suisses.

On peut aussi avancer que l'industrie suisse a plutôt procédé à des investissements lourds dans la région Rhône-Alpes, émanant le plus souvent des grands groupes suisses, alors qu'en Alsace, abstraction faite des établissements frontaliers (Huningue et Saint-Louis) des trois grandes sociétés chimiques de Bâle, les investissements proviennent surtout de petites et moyennes entreprises industrielles suisses.

3. La Franche-Comté

Contrairement à l'Alsace, la Franche-Comté est une des régions françaises dont l'industrie dépend le moins de l'étranger. Seuls 20 000 emplois y sont liés à des intérêts étrangers, ce qui représente 14,2 % de l'ensemble des emplois industriels de la région.

La Suisse y joue – nous l'avons dit – un rôle important : les entreprises industrielles à participation suisse offrent en Franche-Comté près de 6 000 emplois, soit environ le tiers des emplois liés à des intérêts étrangers.

C'est la seule région française où la Suisse offre plus d'emplois industriels que l'ensemble des pays de la Communauté Économique Européenne. Les États-Unis y sont néanmoins mieux représentés que la Suisse, avec près de 8 000 emplois.

Toutefois, il convient de dire d'emblée que la présence industrielle suisse en Franche-Comté s'est beaucoup affaiblie depuis une dizaine d'années, parallèlement au développement de la crise de l'industrie horlogère.

C'est en effet dans le domaine de l'horlogerie et dans celui de la mécanique de précision en général que la Suisse avait assuré sa forte position en Franche-Comté.

La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) allait jusqu'à écrire, en 1974, que, dans les secteurs de l'horlogerie et de la petite mécanique, « implantés assez fortement dans la zone frontalière, l'imbrication des capitaux français et suisses est très poussée, et il n'y a que peu d'entreprises de ces secteurs en zone frontalière qui n'aient pas de liens financiers avec la Suisse ».

Le rapport cité, établi à l'occasion de « l'affaire Lip », à un moment où, en

Franchise-Comté, on prêtait l'intention aux grands groupes horlogers suisses (et en particulier à l'ASUAG) de contrôler le secteur horloger français d'exécution en laissant déprimer le secteur de la recherche et les autres activités de pointe, contient un passage intéressant, que nous reproduisons ici :

« Si l'on remonte dans le passé, dit la DATAR, on peut constater qu'une proportion non négligeable d'entreprises de cette zone ont été fondées autrefois par une personne de nationalité suisse, même si actuellement leurs dirigeants et leurs capitaux sont français. La présence suisse au sein de ces entreprises (...) ne se traduit pas par des prises de participation à 100 % ou la création d'établissements industriels ex nihilo par des filiales d'entreprises suisses. Ceci n'a lieu que très exceptionnellement.

Il s'agit plutôt de participations financières, souvent minoritaires, dans le capital d'entreprises petites ou moyennes, dont les dirigeants restent des Français, même si quelquefois un ou deux cadres suisses viennent s'intégrer à l'équipe de direction de l'entreprise ».

Ajoutons que la DATAR voyait, il y a dix ans, comme principales raisons de ces investissements helvétiques à l'étranger le manque de main-d'œuvre en Suisse et le fait que la Suisse ne fasse pas partie du Marché Commun, tout en n'excluant pas, dans le domaine horloger, la volonté de contrôler les marchés étrangers limitrophes.

Plusieurs des entreprises citées en 1974 dans l'étude de la DATAR comme des sociétés à participation suisse ne sont plus aujourd'hui liées à des intérêts helvétiques. Il n'est que d'évoquer le nom des Ciments de Champagnole, celui de l'entreprise Gurtner à Pontarlier, celui de l'entreprise Schrader à Pontarlier également, autre-

Tableau 15
Principales entreprises industrielles de Franche-Comté
dont la majorité du capital est détenue par une société suisse (1983)

Entreprises	Lieu d'implantation	Nombre d'employés
Alphacoustic (groupe Intergips)	Pontarlier (Doubs)	320
Chocolat Klaus	Morteau (Doubs)	90
Fribourg Condensateurs France	Noirefontaine (Doubs)	230
Micro-Rubis (groupe A.S.U.A.G.)	Foncine-le-Haut (Jura)	90
Portescap France	Besançon (Doubs)	70
S.O.P.A.D. – Nestlé	Pontarlier (Doubs)	610
Usines Diélectriques de Delle et du fil isolé moderne/U.D.D.-F.I.M. (groupe Isolawerke)	Delle (Territoire de Belfort)	760

Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

une vie meilleure

tout le monde en parle...
nous, nous y travaillons



GROUPE ROCHE EN FRANCE :
produits pharmaceutiques,
produits pour diagnostic,
appareils médicaux,
vitamines,
colorants naturels,
arômes et parfums,
produits phytosanitaires

fois filiale du groupe neuchâtelois Dubied, ou celui de la Société Traction CEM-Oerlikon (T.C.O.) à Ornans, qui fait maintenant partie du groupe C.G.E., par l'intermédiaire d'Alsthom-Atlantique, pour juger de la désaffection des intérêts suisses en Franche-Comté ces dernières années.

Il reste néanmoins dans la région un nombre significatif d'entreprises industrielles à participation suisse. Les plus importantes d'entre elles sont énumérées dans le tableau 15.

g) Répartition par branche des entreprises industrielles françaises à participation suisse

Nous avons vu plus haut que les investissements industriels étrangers en France sont réalisés dans des secteurs très divers et que plusieurs pays investissent de façon sélective dans certains domaines, en négligeant quelquefois largement les autres. Il convient donc d'examiner maintenant quels sont les points forts de l'industrie suisse en France.

Pour y parvenir, nous nous demanderons d'abord quels sont les secteurs industriels dans lesquels la Suisse occupe une place importante en fonc-

Tableau 16

Les principaux groupes industriels suisses en 1982

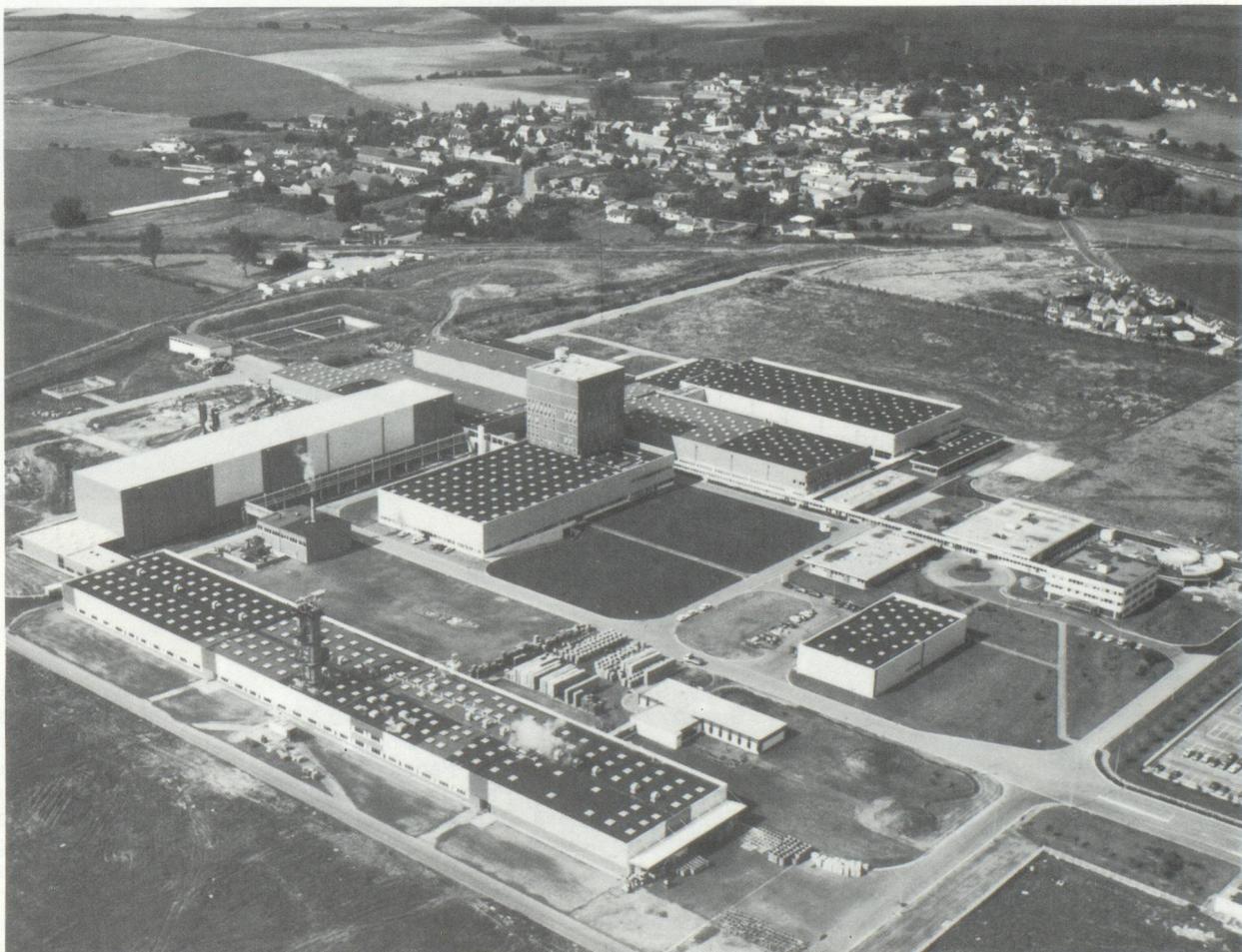
Société	Siège	Ventes consolidées du groupe (mio FS)	Effectif mondial	Branche
1. Nestlé	Vevey	27 664	141 509	Produits alimentaires
2. Ciba-Geigy	Bâle	13 808	79 413	Chimie/Pharmacie
3. BBC Brown Boveri	Baden	9 701	94 100	Industrie mécanique
4. Hoffmann-La Roche ...	Bâle	7 103	46 484	Chimie/Pharmacie
5. Alusuisse	Zürich	6 588	37 299	Transformation des métaux
6. Sandoz	Bâle	6 053	37 262	Chimie/Pharmacie
7. Sulzer	Winterthour	4 421	34 910	Industrie mécanique
8. Oerlikon-Bührle	Zürich	4 183	33 002	Industrie mécanique
9. Jacobs-Suchard	Zürich	4 066	12 039	Produits alimentaires
10. Holderbank	Glaris	2 869	18 712	Matériaux de construction

Source : *Schweizerische Handelszeitung*.

tion du chiffre d'affaires de ses filiales françaises.

Et nous constaterons alors, en étudiant le tableau 17, que l'indice de pénétration suisse dans l'industrie française est supérieure à 5 % dans le domaine des minerais divers (15,2 %), dans ceux de la parachimie (8,2 %) et de la pharmacie (6,0 %), dans celui de la chaussure (7,8 %) et dans celui de la construction électrique (6,0 %).

Les statistiques du Ministère de l'Industrie qui nous ont servi de base pour l'établissement du tableau 17, et qui portent sur l'année 1980, ne prennent pas en compte – nous l'avons déjà dit – le secteur de l'**industrie agroalimentaire**. Comme les meilleurs professionnels estiment généralement entre 15 et 18 % la part du marché français contrôlée dans ce domaine par des entreprises à capitaux étrangers, et que la Suisse y figure parmi les nations les



Usine de la S.O.P.A.D. – Nestlé à Itancourt (Aisne), où sont produits essentiellement des bouillons et des potages déshydratés environ 22 000 tonnes par an) ainsi que des aliments pour bébés (environ 12 000 tonnes par an).

Tableau 17

**Indice de pénétration étrangère et suisse en particulier dans l'industrie française
en fonction des ventes hors taxes en 1980**

Secteurs	Indice de pénétration étrangère dans l'industrie française	Indice de pénétration suisse dans l'industrie française	Pénétrations étrangères déterminantes (plus de 5 % des résultats de l'industrie française)
Pétrole et gaz naturel	51,5 %	-	États-Unis, Grande-Bretagne
Électricité	0,2 %	-	
Minerai de fer	21,4 %	-	Belgique
Sidérurgie	5,9 %	0,9 %	
Première transformation de l'acier	11,5 %	0,4 %	Belgique
Minéraux non ferreux	20,4 %	-	
Métallurgie	23,0 %	0,9 %	Belgique
Minéraux divers	23,6 %	15,2 %	Suisse, Belgique
Matériaux de construction	18,6 %	2,3 %	États-Unis
Industrie du verre	9,6 %	0,1 %	États-Unis, Allemagne fédérale
Chimie de base	31,5 %	2,0 %	États-Unis, Allemagne fédérale, Pays-Bas
Parachimie	53,3 %	8,2 %	États-Unis, Allemagne fédérale, Pays-Bas
Pharmacie	43,6 %	6,0 %	États-Unis, Allemagne fédérale, Suisse
Fonderie	6,8 %	1,5 %	
Travail des métaux	13,2 %	1,9 %	
Machinisme agricole	57,8 %	2,1 %	États-Unis
Machines-outils	23,5 %	4,7 %	États-Unis
Équipement industriel	23,3 %	4,9 %	États-Unis
Matériel de manutention	35,3 %	1,9 %	États-Unis, Allemagne fédérale
Matériel de traitement de l'information	74,1 %	-	États-Unis
Construction électrique	23,2 %	6,0 %	Suisse, États-Unis
Matériel électronique ménager et professionnel	30,8 %	1,8 %	Pays-Bas, États-Unis
Équipement ménager	18,3 %	0,8 %	Suède
Construction automobile	14,2 %	0,4 %	États-Unis
Construction navale	17,7 %	0,8 %	
Construction aéronautique	0,8 %	0,1 %	
Instruments de précision	36,2 %	4,3 %	Suède, États-Unis
Fabrication huiles et corps gras	42,1 %	-	Pays-Bas, Grande-Bretagne, États-Unis
Fils et fibres artificiels	24,2 %	-	Italie, Grande-Bretagne
Industrie textile	9,5 %	1,9 %	
Industrie du cuir	3,1 %	0,3 %	
Industrie de la chaussure	30,3 %	7,8 %	Allemagne fédérale, Suisse
Industrie de l'habillement	6,8 %	1,1 %	
Travail mécanique du bois	7,9 %	1,0 %	
Industrie de l'ameublement	8,9 %	0,5 %	
Industrie du papier et du carton	21,6 %	0,8 %	États-Unis
Imprimerie, presse, édition	12,4 %	0,6 %	
Industrie du caoutchouc	23,1 %	0,6 %	États-Unis, Grande-Bretagne
Transformation des matières plastiques	21,5 %	3,0 %	
Industries diverses	14,7 %	2,1 %	États-Unis

Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

plus actives, il n'est pas exagéré de penser que le taux de pénétration de l'industrie suisse dans le secteur agro-alimentaire français dépasse également 5 %. Si elle n'en fournit pas la preuve, l'énumération des principales filiales françaises du Groupe Nestlé est néanmoins convaincante : Société de Produits Alimentaires et Diététiques (SOPAD-NESTLÉ), Société Industrielle de Transformation de Produits Agri-

coles (SITPA), Claudel-Roustant-Galac, Guigoz (France), Lait Mont-Blanc, France Glaces-Findus, Chambourcy, Maxime Delrue, Société Parisienne de Distribution de Produits Laitiers (SPDPL), Duchesse de Bourgogne, Etablissements Avenel.

Le tableau 17 donne une bonne idée de la pénétration étrangère dans l'in-

dustrie française. Le lecteur aura pu constater qu'elle est prépondérante dans le secteur du matériel informatique et dans celui du machinisme agricole, où les États-Unis sont tout-puissants, dans celui de la parachimie, où les États-Unis, l'Allemagne Fédérale, la Suisse et les Pays-Bas jouent chacun un rôle important, et dans celui du pétrole et du gaz naturel, dominé par les intérêts américains et britanniques.

Pour ce qui concerne la place de l'industrie suisse par secteur, il convient d'affiner ici notre étude. Le tableau 18 nous y aide.

On y voit que les secteurs industriels dans lesquels la Suisse a le plus de filiales en France sont, dans l'ordre, la production d'équipement industriel la parachimie, l'industrie textile, le travail des métaux, l'industrie chimique de base et la fabrication d'instruments et

de matériels de précision. L'industrie agro-alimentaire devrait également figurer dans cette liste.

Si l'on se penche sur les effectifs employés, la liste est un peu différente. Les branches de l'industrie suisse qui fournissent le plus d'emplois en France sont la fabrication de matériel électrique (la part de la Suisse dans ce domaine a toutefois beaucoup baissé depuis le désengagement partiel de Brown Boveri), la production d'équipement

industriel, la parachimie, l'industrie de la chaussure et l'industrie textile.

En rapprochant les données concernant le nombre d'entreprises par secteur industriel et les effectifs employés dans chacun de ces secteurs, nous avons pu calculer l'**effectif moyen par secteur industriel pour les entreprises françaises à participation suisse**. Si la moyenne globale pour toutes les entreprises industrielles françaises à participation suisse s'établissait en 1980 à

Secteurs	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	Ventes hors taxes (en milliers FF)	Investissements (en milliers FF)
1. Industrie agro-alimentaire	Plus de 30	environ 17.000		
2. Fabrication de matériel électrique	13	14.460	3.570.229	85.181
3. Production d'équipement industriel	35	8.300	3.495.104	89.914
4. Parachimie	26	7.260	4.430.943	76.229
5. Industrie de la chaussure	14	6.440	1.353.276	35.472
6. Industrie textile	24	5.330	1.489.165	47.973
7. Fabrication de matériel électronique ménager et professionnel	17	4.800	1.217.035	75.022
8. Travail des métaux	21	4.350	1.621.839	61.961
9. Industrie chimique de base	20	4.300	2.167.432	109.377
10. Construction de véhicules automobiles	8	4.110	905.421	33.584
11. Fabrication d'instruments et de matériels de précision	20	4.070	860.261	38.218
12. Industrie pharmaceutique	10	3.740	1.872.616	50.664
13. Transformation des matières plastiques	17	3.260	997.370	32.670
14. Production de matériaux de construction ...	15	3.040	1.387.025	93.057
15. Fabrication de machines-outils	10	2.500	776.734	13.767
16. Industrie de l'habillement ...	13	2.230	510.896	10.839
17. Fonderie	4	1.430	267.556	6.494
18. Imprimerie, presse, édition ..	14	1.420	340.567	8.346
19. Fabrication de matériel de manutention	12	1.390	461.336	13.073
20. Industrie du papier et du carton	6	1.250	453.689	25.093
Industries diverses ..	37	9.320	2.964.506	189.066
Total (sans l'industrie agro-alimentaire)	336	93.000	31.143.000	1.096.000

Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

Tableau 18

Répartition des entreprises industrielles françaises à participation suisse par secteurs industriels (1980)

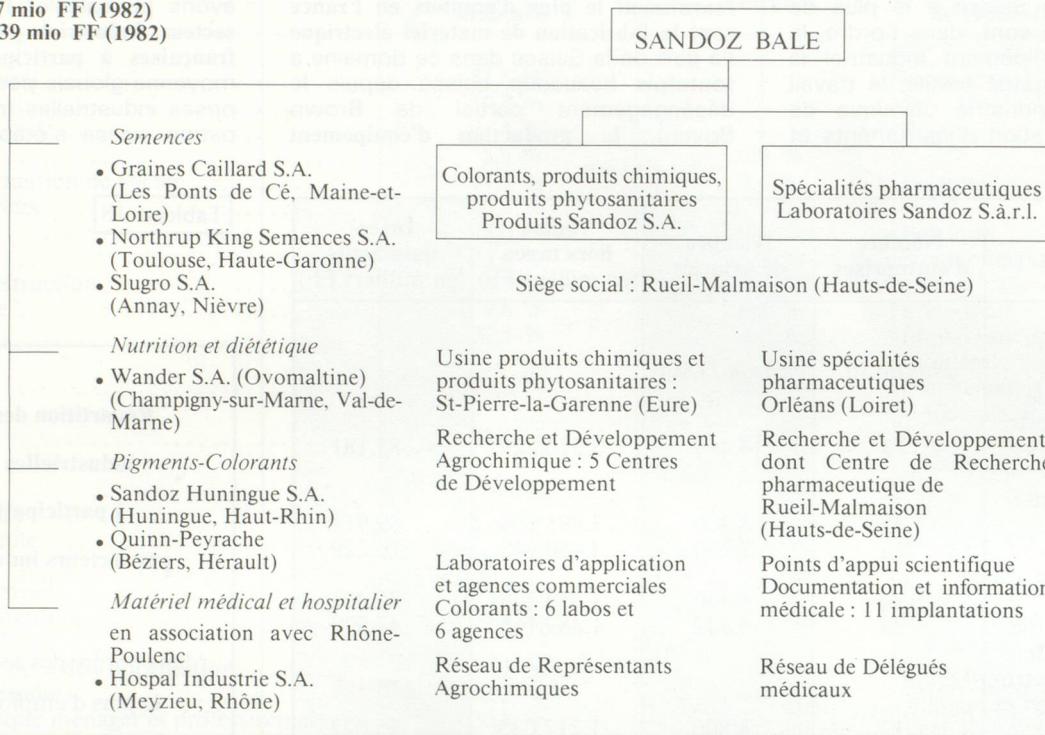
(dans l'ordre des secteurs qui offrent le plus d'emplois en France)

L'Atelier de piquage de l'Usine de Moulins (Allier) de la Société des Chaussures Bally-France.



Les activités du groupe SANDOZ en France

Emplois : 2 600 personnes (1982)
Chiffre d'affaires : 1 684 mio FF (1982)
Exportations : 417 mio FF (1982)
Investissements : 39 mio FF (1982)



277 employés, l'effectif moyen par secteur était de 1 112 pour la fabrication de matériel électrique, de 514 pour la construction de véhicules automobiles, de 460 pour l'industrie de la chaussure, de 374 pour l'industrie pharmaceutique et de 357 pour la fonderie. C'est dans ces domaines que les filiales françaises d'entreprises suisses avaient donc les plus grands établissements.

Les données que nous avons réunies dans le tableau 18 nous permettent en outre d'évaluer, en rapprochant les ventes réalisées des effectifs employés, la productivité du travail effectué dans les entreprises industrielles françaises à participation suisse (cette notion devant être nettement distinguée de la rentabilité dudit travail). Les secteurs les plus productifs paraissent être, sous cet

angle, la parachimie, l'industrie chimique de base, l'industrie pharmaceutique, la production de matériaux de construction et la production d'équipement industriel.

Un autre rapprochement s'impose, c'est celui qui lie les investissements effectués au chiffre d'affaires des entreprises industrielles françaises à participation suisse. De ce point de vue, les secteurs industriels où les investissements les plus importants ont été réalisés, en 1980, sont, sans compter l'industrie agro-alimentaire, la production de matériaux de construction, la fabrication de matériel électrique ménager et professionnel, l'industrie du papier et du carton, l'industrie chimique de base et la fabrication d'instruments et de matériels de précision.

Si nous voulions prendre le risque d'une perspective à moyen terme, nous dirions, au regard de ces dernières constatations, que les secteurs de l'industrie suisse en France qui ont les meilleures chances de développement sont l'industrie chimique de base et la production de matériaux de construction. Les statistiques de Ministère de l'Industrie nous semblent toutefois trop ponctuelles pour autoriser une telle conclusion.

L'Usine de Moulins (Allier) de la Société des Chaussures Bally-France, où sont employées près de 400 personnes.



2^e partie : L'évolution des investissements suisses en France depuis le début des années 50

INTRODUCTION

Nous avons vu dans la première partie de notre étude qu'il y avait en France au début de l'année 1981, d'après les statistiques du Ministère de l'Industrie, et sans compter le secteur agro-alimentaire, 336 entreprises industrielles françaises à participation suisse, employant en tout près de 93 000 salariés français.

Après avoir tenté de dégager les grandes lignes de la contribution de la Suisse à l'industrie française à un moment donné, il nous semble intéressant de prolonger cette observation très ponctuelle, mais certainement utile, par un essai de rétrospective plus générale.

Une première constatation s'impose, qui justifie notre recherche : si, dans l'immédiat après-guerre et jusqu'à la fin des années 60, on faisait grand cas de la Suisse dans les études sur la pénétration étrangère dans l'industrie française, à partir des années 70 cette référence a généralement disparu.

Le célèbre « Rapport Ehrsam » sur « Les investissements français à l'étranger et les investissements étrangers en France », adopté le 14 janvier 1981 par le Conseil économique et social, en fournit le meilleur exemple : alors que la Suisse est, à ce moment, le 3^e investisseur industriel étranger, les pays dont l'influence est analysée en détail sont les États-Unis, l'Allemagne fédérale, le Canada, le Japon et la Grande-Bretagne.

Nous nous efforcerons donc, dans les pages qui suivent, de commenter l'évolution des investissements industriels suisses en France depuis la fin de la dernière guerre mondiale et de comprendre pourquoi la Suisse ne joue plus aujourd'hui, dans ce domaine, un rôle aussi important qu'il y a une vingtaine d'années.

Comme nous l'avons dit dans notre remarque préliminaire, l'évaluation des investissements étrangers en France est relativement difficile en raison de l'hétérogénéité des données existantes.

Encore a-t-elle été beaucoup simplifiée depuis que les Services du Traitement de l'Information et des Statistiques Industrielles (STISI), actuellement le SESSI, rassemblent et comparant les informations détenues par la Direction du Trésor avec les résultats de l'Enquête annuelle qu'ils réalisent eux-mêmes auprès de toutes les entreprises industrielles françaises de plus de 10 salariés sur leurs activités principales et secondaires, sur leur compte d'exploitation et leurs investissements et sur leur localisation.

Mais, avant 1973, la seule source permettant d'évaluer le flux annuel d'investissements étrangers était la **Balance des paiements de la France**, publiée conjointement par la Direction du Trésor (Ministère de l'Économie et des Finances) et la Banque de France. C'est donc à son étude que nous allons nous livrer pour la période allant de 1952 à 1972. Ensuite, pour la troisième décennie, nous reviendrons aux statistiques du STISI, que nous étayerons toutefois avec les résultats publiés par la DATAR.

1952-1959

Jusqu'en 1959, les relevés de la Banque de France concernant l'origine des investissements étrangers sont assez succincts. La balance des paiements n'indique alors la répartition en fonction de l'origine que pour les investissements bruts totaux, sans distinguer entre les types d'opérations (investissements directs, prêts à long terme, placements).

Dans ces conditions, il est très malaisé de définir la part de chaque pays dans l'évolution des investissements étrangers en France au cours des années 50.

Aussi serons-nous assez brefs.

Ce qu'il faut retenir, c'est d'abord que, dans un climat de forte croissance

économique, les investissements étrangers en France ont été multipliés par seize entre 1950 et 1958.

Ce développement très important et très rapide des investissements étrangers en France a pour cause principale la forte augmentation des investissements américains en Europe dans l'immédiat après-guerre.

Mais la Suisse y est aussi pour beaucoup. Épargnée par la guerre, elle a pu en effet, avant les autres pays d'Europe, se tourner vers les marchés étrangers.

Les États-Unis et la Suisse ont été les deux principaux investisseurs étrangers en France au cours des années 50. La somme de leurs investissements représentait en 1952 67,7 % du total des investissements étrangers en France, en 1958 74,3 % et en 1963 encore 60,9 %.

Certains auteurs, comme les membres du Groupe de Recherche de géographie industrielle de l'Université de Vincennes (« Les Investissements étrangers en France », 1975, p. 20) ont pu constater une oscillation complémentaire dans l'évolution des investissements américains et des investissements suisses en France entre 1950 et 1970. Faut-il aller jusqu'à conclure, comme eux, que si la Suisse a été pendant longtemps, dans les années 50 et au début des années 60, le premier investisseur en France, c'est essentiellement en raison du rôle de relais qu'elle a joué à cette époque entre les capitaux américains et la France ?

Cette interprétation nous semble en partie justifiée. Si la Suisse ne représente plus, après 1968, que 15 à 25 % des investissements bruts en France, c'est effectivement, pour une bonne part, qu'elle aura cessé d'envoyer en France des capitaux américains, pour ne

Tableau 19 Répartition des investissements étrangers bruts en France par pays d'origine 1952-1967

	1952	1958	1963	1967	(1980)
États-Unis	23,0 %	64,2 %	16,7 %	30,2 %	(11,9 %)
C.E.E.	-	8,7 %	24,5 %	27,6 %	(42,0 %)
Suisse	42,7 %	10,1 %	44,2 %	24,9 %	(15,7 %)
Autres origines ..	34,3 %	17,0 %	14,6 %	17,3 %	(30,4 %)

Source : Banque de France (*Balance des paiements*)



Un groupe présent dans le monde entier
La première société étrangère en France

winterthur
assurances

**le partenaire de
votre vie quotidienne**

FRANHÉL Paris

Direction pour la France - Tour Winterthur
Cedex n° 18 - 92085 Paris La Défense - Tél. : 776.70.00

"Winterthur" société suisse d'assurances - entreprise régie par le code des assurances



ISLER IMPORTE DEPUIS 50 ANS DES MARQUES
SUISSES DE RENOMMÉE MONDIALE :



COUTEAUX SUISSES
« VICTORINOX » MULTILAMES

« TOUR EIFFEL » POUR LA CUISINE
ET LES PROFESSIONNELS

FUSILS ISLER-
WINTERTHUR

MATÉRIEL DE HACHOIR
LICOSWISS ET ISLER INOX

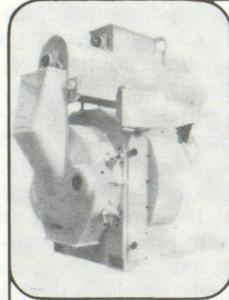


ISLER - PARIS

44, rue Coquillière
75001 PARIS

tél. 233.20.92

DÉPOSITAIRES DANS TOUTE LA FRANCE

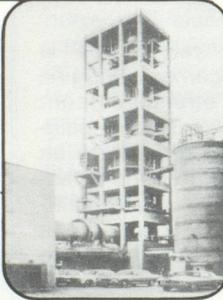


Secteur

Alimentaire

non

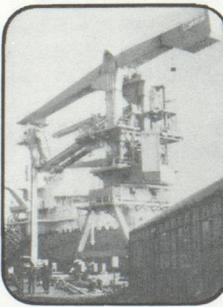
Alimentaire



Recherche Etude Construction Installation



Machines



Usines

Complètes



BUHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense. 2

Tél. 788.33.11. Télex 620833 F

PUB 1112



charmilles technologies SA
Genève

CENTRES D'USINAGE PAR ETINCELAGE

ROBOFIL

Centre de découpage par fil

- 6 taxes programmables ;
- Intégration possible en cellule flexible ;
- Autonomie exceptionnelle.

Centre pour électrodes prismatiques

- 4 taxes programmables ;
- 7 modes d'usinage ;
- Autonomie exceptionnelle.

en France

charmilles technologies SA

12, av. du 1^{er} Mai
91120 Palaiseau

Tél. : (6) 011-99-40

Télex 691.954

plus y envoyer, en général, que des capitaux suisses.

Mais cette explication fondée sur le rôle de relais de la Suisse ne doit pas être surestimée. La part des investissements helvétiques dans l'ensemble des investissements étrangers en France évoluera aussi beaucoup en fonction de la reconversion des types d'opérations (cf. plus loin, à ce sujet, notre commentaire sur la chute des placements étrangers en France au cours des années 60).

1960-1972

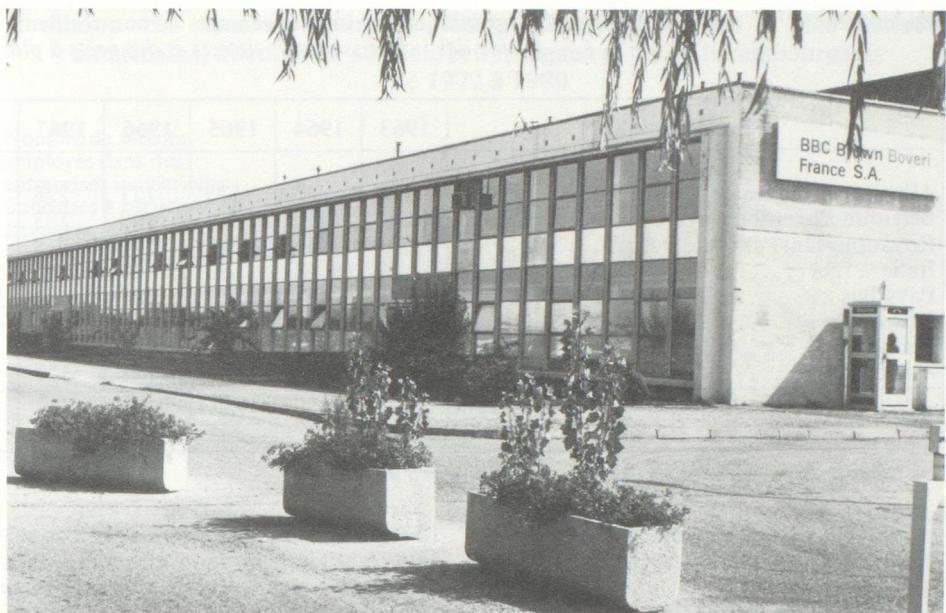
Depuis 1960, la balance française des paiements ventile les investissements étrangers par type d'opérations. Dès lors, il est possible d'évaluer la part des capitaux étrangers dans la création d'entreprises en France, la prise ou l'augmentation de participation ou de contrôle dans des entreprises françaises, et ce plus particulièrement dans le secteur industriel.

Toutes opérations confondues, les investissements étrangers en France sont passés, de 1960 à 1971, de 2 641 millions de francs français à 12 658 millions. Après une augmentation régulière de 1960 à 1962, qui prolongeait le fort accroissement des investissements étrangers en France à la fin des années 50, on enregistra une certaine stagnation de ces investissements jusqu'en 1968, due essentiellement à la forte baisse des placements financiers liée au marasme de la Bourse de Paris.

Le développement des investissements directs proprement dits fut par contre continu, ce qui s'explique aisément, à la fois par l'entrée en vigueur du Marché Commun et par les mesures prises par le gouvernement français en 1958-59 pour encourager l'entrée des capitaux étrangers et favoriser ainsi le rétablissement de la balance des paiements.

De 1960 à 1971, les investissements étrangers directs sont passés de 739 millions de francs à 3 442 millions de francs. La part de la Suisse a beaucoup varié, avec une tendance générale à la baisse.

Pour le Groupe de Recherche de géographie industrielle de l'Université de Vincennes, cité plus haut, l'évolution des investissements suisses au cours des années 60 se caractérise par leur effacement relatif, « leur part dans l'ensemble des investissements étrangers en France passant de plus de 40 % au début de la période à moins de 25 % en 1969, après deux chutes encadrant un épiphénomène redressement.



Usine de Décines (Rhône) de la nouvelle Société BBC Brown Boveri France SA, où sont fabriqués des moteurs asynchrones de 0,1 à 15 kw.

Si la part de la Suisse dans les investissements étrangers en France a effectivement diminué entre le début et la fin des années 60, le volume des investissements helvétiques est resté stable (sauf en 1968). Ce sont en fait les autres pays qui ont pris une place plus importante, en augmentant très fortement leurs investissements après 1963.

Il apparaît que la plus grande partie des investissements directs d'origine helvétique effectués en France dans les années 60 ont été destinés à l'industrie (80 à 90 % du total des investissements suisses).

Si le développement des investissements suisses en France entre 1952 et 1959 témoignait de la volonté de l'industrie suisse d'accéder au marché français, leur évolution au cours des années 60 semble être plutôt la conséquence de l'augmentation des coûts salariaux liée au resserrement du marché du travail en Suisse ainsi qu'à un besoin d'accès au Marché Commun. La création de nombreuses filiales d'entreprises suisses dans la région alsacienne limitrophe entre 1960 et 1970 peut s'expliquer en tout cas de cette manière.

Les informations transmises à l'époque par la Direction du Trésor, fondées sur les demandes d'autorisation d'investissement étranger, confirment le caractère essentiellement industriel des investissements suisses en France. On citait volontiers dans les années 60 les investissements helvétiques allant vers le secteur de la pharmacie et des produits de beauté, ainsi que ceux dirigés vers l'industrie du lait (Nestlé), de l'aluminium (Alusuisse) et de la petite mécanique (Hermès/Japy).

Les observateurs signalaient également que la majorité des investissements suisses se portait sur des régions proches de la frontière (Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence). Le Groupe de Recherche de géographie industrielle de l'Université de Vincennes attribuait ce phénomène à la « crainte d'un éloignement qui distendrait les liens entre la société-mère et sa filiale » (op. cit., p. 182).

Si la Suisse était encore le premier investisseur étranger en France en 1963, suivie par les cinq pays membres de la C.E.E. et les États-Unis, ces derniers prennent la première place en 1964.

Après une diminution du solde des investissements directs en 1965 et 1966, la situation se rétablit en 1967. L'accroissement important des investissements européens correspond semble-t-il au ralentissement de la production industrielle française en 1967 et à la hausse des prix qui dépasse celle que connaît l'Allemagne fédérale. En 1968, la R.F.A. devient le premier investisseur étranger en France, devant les États-Unis.

En fait, la faiblesse du franc français sur les marchés des changes a conduit les résidents à effectuer en 1968 et 1969 des remboursements relativement importants d'emprunts à l'extérieur pour limiter leur risque de change ; les liquidations d'investissements directs ont été également assez nombreuses.

Un renversement net de tendance est intervenu à partir de 1970. Pour cette année et les deux suivantes, le niveau des investissements directs est approximativement le double de celui

Tableau 20

Provenance géographique des investissements de non-résidents en France 1963-1973
(Solde des investissements directs et des prêts à plus d'un an)

En millions de FF

Pays d'origine	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Allemagne Fédérale	148	163	125	121	228	425	648	1 237	734	313	412
Belgique-Luxembourg	169	236	224	199	233	302	605	790	1 457	1 403	1 722
Royaume-Uni+ Irlande	106	210	246	140	118	21	213	417	547	179	1 243
Italie	53	51	70	39	145	54	49	211	161	176	34
Pays-Bas	78	80	110	78	166	1	207	1 123	449	323	648
Suisse	537	608	473	175	183	- 245	257	793	564	555	476
États-Unis	401	670	624	669	825	208	562	1 415	1 508	1 016	905
Autres pays	122	284	201	163	317	130	48	280	282	333	714
Total	1 614	2 302	2 073	1 584	2 215	896	2 589	6 266	5 702	4 298	6 154

Source : Banque de France (*Balance des paiements 1963-1973*)

de 1969 et une nouvelle progression très forte est constatée en 1973.

La part de la Suisse dans les investissements directs étrangers en France se stabilise aux alentours de 17 % au début des années 70.

Si l'on se base sur le solde des investissements directs et des prêts à plus d'un an, déduction faite des désinvestissements et des remboursements d'emprunts, comme c'est le cas dans le tableau 20, la part de la Suisse est encore un peu moins importante (de 33 % en 1963, elle passe à 13 % en 1970).

1973-1982

La troisième décennie de notre essai de rétrospective de l'évolution des investissements suisses en France depuis le début des années 50 est plus riche en sources que les deux précédentes.

D'une part la balance des paiements est devenue toujours plus précise et permet des conclusions plus sûres sur l'évolution des flux financiers avec l'étranger.

D'autre part, les informations fournies par le Ministère de l'Industrie sur la base des recouplements effectués entre ses propres données et celles de la Direction du Trésor ont été affinées, tout comme les statistiques de la DATAR.

Notre commentaire ne pourra en être que plus fondé.

a) **L'évolution des investissements suisses en France entre 1972 et 1980 à la lumière des statistiques du Ministère de l'Industrie.**

Si l'on se réfère à la part des effectifs salariés de l'industrie française liés à des intérêts étrangers (18,0 % en

1972, 18,5 % en 1980), on peut considérer que l'implantation étrangère dans l'industrie française a été très stable au cours des années 70.

La part des ventes des entreprises industrielles françaises à participation étrangère semble avoir légèrement augmenté par rapport à l'ensemble des ventes de l'industrie française, alors qu'un mouvement inverse se dessine pour les investissements, lié peut-être à la première grande augmentation du prix du pétrole.

En fait, le mouvement global cache une assez forte mobilité sectorielle. Ainsi, par exemple, le repli des investisseurs belges et luxembourgeois accompagne la crise des mines de fer.

La pénétration étrangère a reculé sensiblement dans plusieurs secteurs au cours des années 70 : dans la fonderie (de 12,4 à 6,7 %), dans l'équipement ménager (de 20,8 % à 15,8 %), dans la construction automobile (de 18,3 % à 14,3 %), etc.

Dans d'autres secteurs, elle a eu tendance à croître : la construction électrique (de 16,9 % à 23,1 %), le matériel de manutention (de 23,8 % à 28,8 %), les instruments de précision (de 22,3 % à 31,0 %), etc.

Par rapport aux autres pays investisseurs, la pénétration suisse dans l'industrie française a légèrement diminué de 1972 à 1980.

Tableau 21

La Suisse en tant qu'investisseur industriel en France
1972-1980

	1972	1975	1979	1980
Proportion des entreprises industrielles à participation suisse dans l'ensemble des entreprises industrielles françaises à participation étrangère	18,8 %	17,0 %	15,7 %	15,3 %
Proportion des effectifs salariés employés par des entreprises industrielles à participation suisse dans l'ensemble des effectifs salariés employés dans des entreprises industrielles françaises à participation étrangère	13,7 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %
Proportion des résultats des ventes des entreprises industrielles à participation suisse dans l'ensemble des résultats des ventes des entreprises industrielles françaises à participation étrangère	8,9 %	7,0 %	7,3 %	6,9 %
Proportion des investissements des entreprises industrielles à participation suisse dans l'ensemble des investissements des entreprises industrielles françaises à participation étrangère	7,6 %	6,8 %	7,4 %	5,7 %

Source : STISI (Ministère de l'Industrie).

Sa part dans le nombre des entreprises industrielles à participation étrangère est passée de 18,8 % à 15,3 %, alors que sa part dans les effectifs salariés liés à des intérêts étrangers, plus significative, a diminué de 13,7 % à 11,5 %. La proportion des résultats des ventes de ses filiales dans l'ensemble des chiffres d'affaires des entreprises industrielles françaises à participation étrangère, qui atteignait près de 9 %, n'en représente plus que 6,9 %. Enfin, sa part des investissements a reculé de 7,6 % à 5,7 %.

En 1972, la Suisse était encore le deuxième employeur industriel étranger en France. Depuis 1975, elle a cédé cette place à l'Allemagne Fédérale et occupe désormais un rang plus conforme à son importance économique, derrière les États-Unis et l'Allemagne Fédérale.

L'Allemagne Fédérale est le seul pays qui présente un profil assez constant de développement de ses positions dans l'économie française. Les États-Unis, au contraire, manifestent depuis 1976 une tendance régulière au désengagement.

Dans sa récente étude sur « 9 ans d'implantation étrangère dans l'industrie 1^{er} janvier 1973-1^{er} janvier 1981 », Monsieur Jean-Paul François a tenté de dégager les grandes lignes de l'évolution des entreprises industrielles françaises à participation étrangère au cours des dernières années. Il a observé trois tendances : un certain désengagement de la production, une forte baisse de la rentabilité et une certaine réserve devant l'investissement.

Pour être régulièrement informés des résultats des principales filiales françaises d'entreprises industrielles suisses, nous pouvons confirmer ces observations pour le domaine qui nous intéresse.

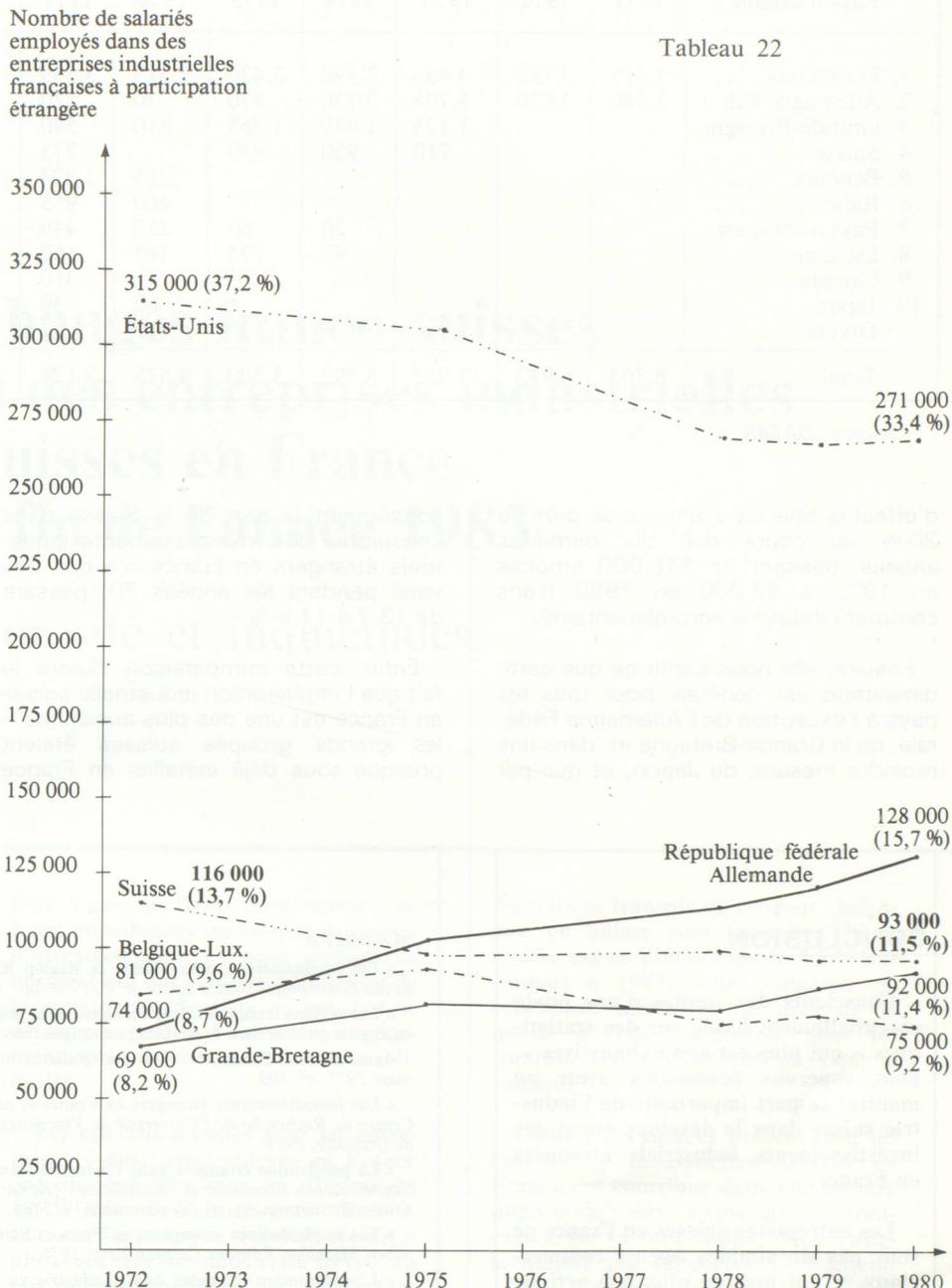
b) L'évolution des investissements suisses en France entre 1972 et 1982 à la lumière des statistiques de la DATAR

Depuis 1971, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) a recensé plus de 110 000 emplois liés à de nouveaux investissements effectués par des entreprises étrangères. Après une baisse notable en 1975 et 1976, le rythme annuel s'établit désormais aux alentours de 12 000 emplois nouveaux par an liés à des investissements étrangers.

Les statistiques de la DATAR donnent une bonne image de l'évolution récente des investissements industriels étrangers en France. Mieux que les statistiques du Ministère de l'Industrie, qui prennent en compte un stock d'investissements, celles de la DATAR expriment le flux des investissements les plus récents. Ainsi, c'est grâce à ces dernières qu'il est possible de réaliser aujourd'hui l'émergence du Japon comme investisseur industriel en France depuis cinq ans : si ce pays n'offre pour le moment pas plus de 7 000 emplois industriels en France, il a pris en 1982 la deuxième place au titre des créations d'emplois nouveaux, derrière les États-Unis.

Évolution du nombre d'emplois industriels français liés à des intérêts américains, allemands, suisses, britanniques et belgo-luxembourgeois de 1972 à 1980

Tableau 22



Source : Chambre de Commerce Suisse en France.

ment le flux des investissements les plus récents. Ainsi, c'est grâce à ces dernières qu'il est possible de réaliser aujourd'hui l'émergence du Japon comme investisseur industriel en France depuis cinq ans : si ce pays n'offre pour le moment pas plus de 7 000 emplois industriels en France, il a pris en 1982 la deuxième place au titre des créations d'emplois nouveaux, derrière les États-Unis.

La Suisse, on s'y attendait, n'occupe pas dans le classement de la DATAR un aussi bon rang que dans celui du STISI.

Si elle se place dans l'un en troisième position, « à l'ancienneté » pourrait-on dire, elle n'occupe dans l'autre que la quatrième position pour l'ensemble des années 70 et que la sixième position pour la seule année 1981.

La comparaison entre ces deux sources est en fait très révélatrice de l'évolution des investissements industriels suisses en France.

D'abord, elle nous montre que le stock des implantations industrielles suisses en France, exprimé en terme

Tableau 23

Évolution des investissements étrangers dans l'industrie française entre 1971 et 1981
en fonction du nombre de nouveaux emplois créés

Pays d'origine	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1971-1981
1. États-Unis	3.715	3.152	4.455	2.390	2.420	2.313	3.539	4.596	4.621	4.213	6.839	41.823
2. Allemagne féd...	3.050	3.820	5.705	3.130	470	730	520	3.600	2.693	2.459	1.843	28.020
3. Grande-Bretagne			1.125	1.440	1.365	310	540	832	1.116	1.475	532	8.735
4. Suisse			710	950	630		275	453	665	1.850	362	5.895
5. Benelux.....						215	1.323	1.170	1.210	378	261	4.557
6. Italie						460	975	400	184	296	530	2.845
7. Pays nordiques .				20	50	215	449	180	347	407	290	1.958
8. Espagne.....				92	235	365	160	500	120	408		1.890
9. Canada							310			550	900	1.760
10. Japon						60	30	150	330	180	300	1.050
Divers,....						170	130	10	30	470	80	890
Total	6.765	6.972	11.995	8.192	5.300	4.678	8.121	11.911	11.756	11.846	11.877	99.413

Source : DATAR.

d'effectifs salariés a diminué de près de 20 % au cours des dix dernières années, passant de 116 000 emplois en 1972 à 93 000 en 1980 (sans compter l'industrie agro-alimentaire).

Ensuite, elle nous confirme que cette diminution est générale pour tous les pays à l'exception de l'Allemagne Fédérale, de la Grande-Bretagne et, dans une moindre mesure, du Japon, et que par

conséquent la part de la Suisse dans l'ensemble des investissements industriels étrangers en France n'a que peu varié pendant les années 70, passant de 13,7 à 11,5 %.

Enfin, cette comparaison illustre le fait que l'implantation industrielle suisse en France est une des plus anciennes – les grands groupes suisses étaient presque tous déjà installés en France

avant la dernière guerre (ce qui n'est pas vrai des grandes sociétés américaines, allemandes et japonaises) – et que le renouvellement des investissements est moins spectaculaire qu'autrefois, puisque les sociétés suisses qui s'implantent aujourd'hui en France – elles sont encore nombreuses – sont plutôt des petites et moyennes entreprises que des grands groupes industriels.

CONCLUSION

Conscients des limites d'une étude essentiellement basée sur des statistiques – qui plus est non exhaustives –, nous espérons néanmoins avoir pu montrer la part importante de l'industrie suisse dans le développement des investissements industriels étrangers en France.

Les entreprises suisses en France ne sont pas de simples agents commerciaux, ayant tout au plus une activité d'installation ou de service après-vente pour des produits d'origine suisse. Beaucoup ont en effet une activité de fabrication propre, souvent très importante, sans parler des activités qu'elles induisent en France par leurs besoins (approvisionnement, sous-traitance). Elles contribuent donc activement à la vie économique française, d'autant plus d'ailleurs que leur production n'est pas limitée aux seuls besoins du marché national et qu'une partie appréciable est exportée.

La présence en France des entreprises suisses ne constitue donc pas un préjudice pour le pays d'accueil, mais un apport.

SOURCES

- « Les implantations suisses dans la Région Rhône-Alpes », article de M. Xavier de Boccard dans la *Revue Économique franco-suisse*, n° 3/1970 (pp. 35-36).
- « Les régions françaises, leur économie et la présence suisse », étude de la Chambre de Commerce suisse en France publiée dans la *Revue Économique franco-suisse*, n° 3/1974 (pp. 33-73).
- Actualités du Commerce extérieur, Bulletin mensuel de la Banque française du Commerce extérieur, mars 1975, n° 103.
- « Les investissements étrangers en France », par le Groupe de Recherche de Géographie industrielle du Centre de Recherche de l'Université de Vincennes, Collection Actualités Recherches, Presses Universitaires de Grenoble, 1975.
- « La pénétration étrangère dans l'industrie française », par Claude Hernandez, Brigitte Peskine et Alain Saglio, dans « *Économie et Statistiques* » (Revue mensuelle de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques), n° 72, novembre 1975 (pp. 3-23).
- « Les implantations étrangères en France : Stratégies et structures », par Michel Delapierre et Charles-Albert Michalet, Éditions Calman-Lévy, 1976.
- « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1976 », Publication n° 9 des Recueils Statistiques des Services du Traitement de l'Information et des Statistiques Industrielles (Ministère de l'Industrie), Documentation française.
- « La place des industries mécanique et électrique suisses en France », article de M. Paul Keller dans la *Revue Économique franco-suisse*, n° 4/1980 (pp. 23-24).
- « L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1980 », publication n° 23 des Recueils Statistiques des Services du Traitement de l'Information et des Statistiques Industrielles (Ministère de l'Industrie), Documentation française.
- « Les investissements français à l'étranger et les investissements étrangers en France », Avis adopté par le Conseil Économique et Social au cours de sa séance du 14 janvier 1981 sur le Rapport de Monsieur Jacques Ehssam, Journal Officiel de la République française du 25 février 1982.
- Bulletin d'Information de la DATAR, février 1982.
- « La balance des paiements de la France 1981 », Rapport annuel de la Direction du Trésor du Ministère de l'Économie et des Finances et de la Direction Générale des Services étrangers de la Banque de France.
- « L'Étranger nous boude-t-il ? Le changement politique n'a pas fait fuir les investisseurs industriels », article de Michel Herblay dans « *L'Expansion* » du 12 novembre 1982 (pp. 149-155).
- « Tour d'horizon des relations économiques entre la Suisse et l'Alsace », Étude de la Chambre de Commerce suisse en France publiée dans la *Revue Économique franco-suisse*, n° 2/1983 (pp. 25-29).
- « 9 ans d'implantation étrangère dans l'industrie, 1^{er} janvier 1973-1^{er} janvier 1981 », Étude réalisée par M. Jean-Paul François, de la Sous-Direction « Documentation-Information et Études du SESSI », dans la Publication n° 28 des Recueils Statistiques du Service d'Étude des Stratégies et des Statistiques Industrielles (Ministère de l'Industrie et de la Recherche), octobre 1983.